



RAPPORT DES ATELIERS DE CONSULTATION DÉPARTEMENTALE

PROJET : « INTÉGRATION DES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL EN HAÏTI », PLAN NATIONAL D'ADAPTATION (PNA)

Projet PNA

13 septembre 2021



Projet: Intégration des risques liés aux changements climatiques dans les processus de planification du développement national en Haïti - PNA

REALISATION

Kénel DÉLUSCA, Ph.D.

Consultant

« Plus que jamais, il est important...de comprendre les perceptions parce que ce sont elles qui déterminent les choix des gens. Pour renforcer les capacités d'adaptation d'un groupe ou d'une communauté, il est donc nécessaire de comprendre ce qui détermine les choix des membres du groupe et d'en tenir compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de toute politique d'adaptation. Il faut aussi que ces politiques soient mises en oeuvre en se basant sur les ressources locales pour favoriser une prise de conscience et une co-construction au sein de la communauté. ...C'est seulement à cette condition que l'on peut espérer initier des stratégies d'adaptation efficaces et durables ».

(Dovonou-Vinagbe. 2017)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ADMINISTRATIF	10
I INTRODUCTION	11
II. OBJECTIFS	13
III. PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS	15
IV. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	17
V. DÉROULEMENT DES ATELIERS	21
VI. POINTS SAILLANTS DES ATELIERS	23
6.1. Département du Nord	24
6.2. Département du Nord-Est	28
6.3. Département du Nord-Ouest	33
6.4. Département de la Grand'Anse	37
6.5. Département du Sud	42
6.6. Département des Nippes	46
6.7. Département du Sud-Est	50
6.8. Département de l'Ouest	56
6.9. Département de l'Artibonite	63
6.10. Département du Centre	65
6.11. Informations récapitulatives	67
VII. CONCLUSIONS	71
ANNEXES	73
Annexe 1 _____ Agenda des ateliers	73
Annexe 2 _____ Présentations de M. Raoul Vital et de l'Agronome Vonever de Verlands edmond	75
Annexe 3 _____ Présentations de Kénel Délusca	89
Annexe 4 _____ Quelques photos	105

LISTE DES TABLEAUX

- 25** **Tableau 1** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord
- 26** **Tableau 2** Critères retenus par les acteurs du département du Nord
- 26** **Tableau 3** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord
- 28** **Tableau 4** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Est (Premier groupe)
- 29** **Tableau 5** Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Est (Premier groupe)
- 29** **Tableau 6** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Est (Premier groupe)
- 30** **Tableau 7** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Est (Deuxième groupe)
- 31** **Tableau 8** Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Est (Deuxième groupe)
- 32** **Tableau 9** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Est (Deuxième groupe)
- 33** **Tableau 10** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Ouest (Premier groupe)
- 34** **Tableau 11** Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Ouest (Premier groupe)
- 34** **Tableau 12** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Ouest (Premier groupe)
- 35** **Tableau 13** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)
- 36** **Tableau 14** Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)
- 36** **Tableau 15** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)
- 37** **Tableau 16** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de la Grand'Anse (Premier groupe)

- 38** **Tableau 17** Critères retenus par les acteurs du département de la Grand'Anse (Premier groupe)
- 38** **Tableau 18** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de la Grand'Anse (Premier groupe)
- 39** **Tableau 19** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)
- 40** **Tableau 20** Critères retenus par les acteurs du département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)
- 41** **Tableau 21** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)
- 42** **Tableau 22** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud (Premier groupe)
- 42** **Tableau 23** Critères retenus par les acteurs du département du Sud (Premier groupe)
- 43** **Tableau 24** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud (Premier groupe)
- 44** **Tableau 25** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud (Deuxième groupe)
- 44** **Tableau 26** Critères retenus par les acteurs du département du Sud (Deuxième groupe)
- 45** **Tableau 27** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud (Deuxième groupe)
- 46** **Tableau 28** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département des Nippes (Premier groupe)
- 47** **Tableau 29** Critères retenus par les acteurs du département des Nippes (Premier groupe)
- 47** **Tableau 30** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département des Nippes (Premier groupe)
- 48** **Tableau 31** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département des Nippes (Deuxième groupe)
- 49** **Tableau 32** Critères retenus par les acteurs du département des Nippes (Deuxième groupe)

- 49** **Tableau 33** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département des Nippes (Deuxième groupe)
- 50** **Tableau 34** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud-Est (Premier groupe)
- 51** **Tableau 35** Critères retenus par les acteurs du département du Sud-Est (Premier groupe)
- 52** **Tableau 36** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud-Est (Premier groupe)
- 53** **Tableau 37** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud-Est (Deuxième groupe)
- 54** **Tableau 38** Critères retenus par les acteurs du département du Sud-Est (Deuxième groupe)
- 55** **Tableau 39** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud-Est (Deuxième groupe)
- 56** **Tableau 40** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Ouest (Premier groupe)
- 57** **Tableau 41** Critères retenus par les acteurs du département de l'Ouest (Premier groupe)
- 57** **Tableau 42** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Ouest (Premier groupe)
- 58** **Tableau 43** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Ouest (Deuxième groupe)
- 59** **Tableau 44** Critères retenus par les acteurs du département de l'Ouest (Deuxième groupe)
- 60** **Tableau 45** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Ouest (Deuxième groupe)
- 61** **Tableau 46** Actions d'adaptation proposées par les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince
- 61** **Tableau 47** Critères retenus par les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince
- 62** **Tableau 48** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

- 63** **Tableau 49** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Artibonite
- 64** **Tableau 50** Critères retenus par les acteurs du département de l'Artibonite
- 64** **Tableau 51** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Artibonite
- 65** **Tableau 52** Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Centre
- 66** **Tableau 53** Critères retenus par les acteurs du département du Centre
- 66** **Tableau 54** Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Centre
- 67** **Tableau 55** Tableau récapitulatif des actions prioritaires par département

LISTE DES FIGURES

- 20** Figure 1 Étapes du processus d'analyse multicritères
- 68** Figure 2 Répartition des actions d'adaptation par secteurs du PNA
- 69** Figure 3 Nombre d'actions d'adaptation par départements

RÉSUMÉ ADMINISTRATIF

Si les études scientifiques et techniques robustes constituent des éléments incontournables de l'étape d'identification des actions d'adaptation aux changements climatiques à envisager en vue d'augmenter la résilience des systèmes naturels et humains, **la consultation de différentes catégories d'acteurs clés** à des échelles administratives plus petites y demeure également indispensable, notamment dans la considération et la compréhension de certains éléments contextuels susceptibles de favoriser des prises de décisions mieux éclairées. Ainsi, le projet PNA, mis en oeuvre par les Ministères de la planification et de la coopération externe (MPCE) et de l'Environnement (MDE) et appuyé techniquement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à travers un financement du Green Climate Fund (GCF), a jugé opportun de réaliser des ateliers de consultation départementale auprès d'une gamme variée d'acteurs. Ceux-ci visaient essentiellement à identifier et prioriser les actions d'adaptation à envisager en vue d'augmenter la résilience des 4 secteurs ciblés par le premier PNA du pays (Agriculture, Santé, Infrastructures et Ressources en eau). Afin d'atteindre cet objectif, les ateliers départementaux réalisés entre les années 2020 et 2021 étaient principalement axés sur un processus d'analyses multicritères opérationnalisés par une combinaison de séances plénières et de travaux en groupes. Ces ateliers ont permis d'identifier et de hiérarchiser plus d'une centaine d'actions d'adaptation et un ensemble diversifié de critères pour les comparer. **Pour les dix (10) départements consultés, les actions d'adaptation les mieux classées, c'est-à-dire celles ayant les niveaux de priorité les plus élevés (au nombre de 21, y compris celle pour les acteurs universitaires), étaient celles en lien avec le reboisement, l'aménagement intégré des bassins versants, le renforcement du secteur agricole ou la mise en place d'une agriculture climato-résiliente, l'irrigation, la gestion intégrée des ressources en eau et la prévention de certaines maladies.** Compte tenu de l'absence des contributions des acteurs des îles adjacentes, l'extrapolation des principaux résultats à ces zones devra se faire avec prudence.



INTRODUCTION

L'adaptation aux changements climatiques demeure un processus complexe et multidimensionnel dans lequel interviennent plusieurs facteurs et acteurs à différentes échelles spatiales et temporelles face à une multitude source d'incertitudes, y compris celles liées aux conditions climatiques. Elle implique, entre autres étapes fondamentales, l'identification des actions à mettre en oeuvre en vue d'augmenter la résilience des systèmes humains et naturels.

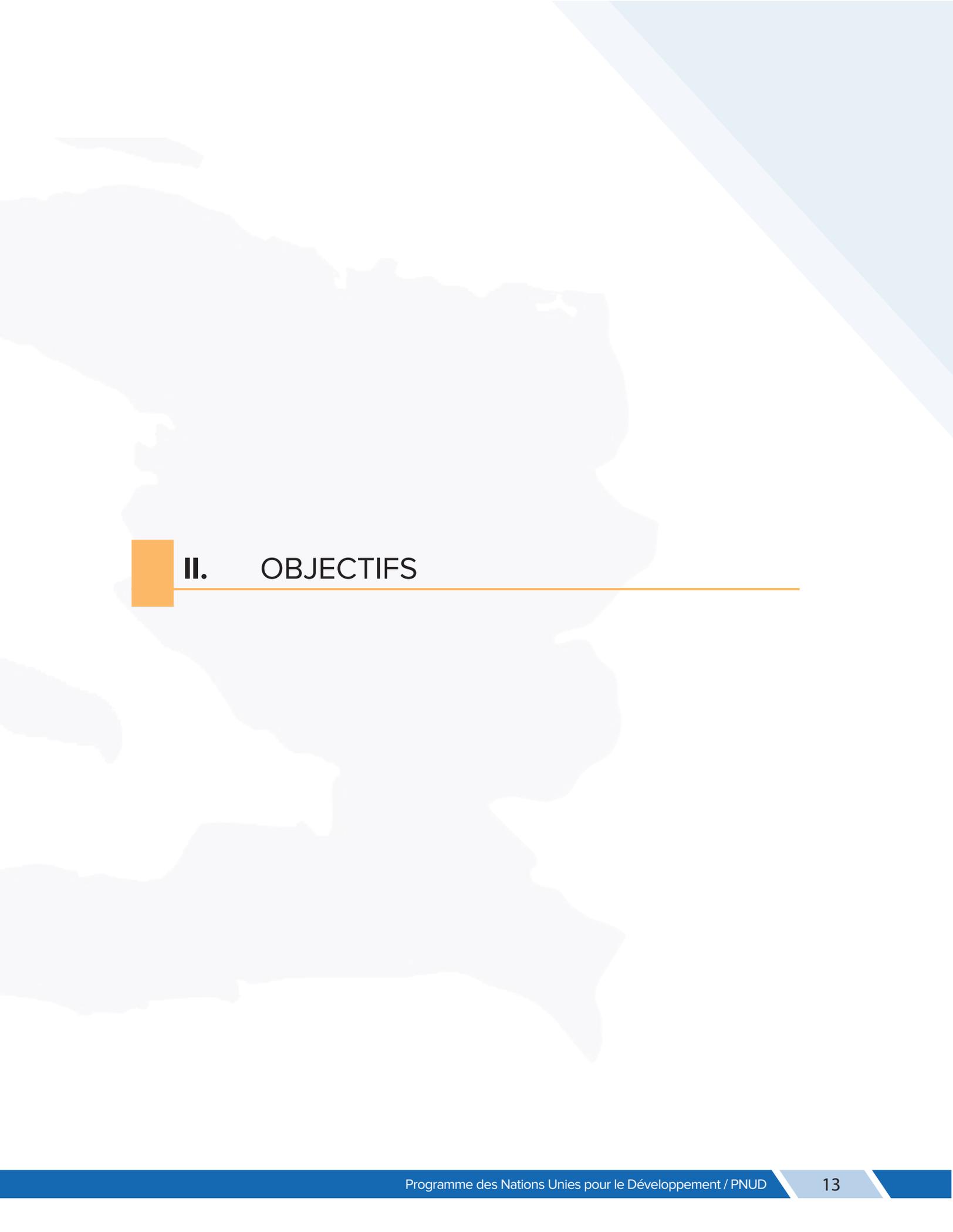
Si les bases factuelles constituent des éléments incontournables de cette étape d'identification d'actions d'adaptation à privilégier, la consultation de différentes catégories d'acteurs clés y demeure également indispensable.

Généralement, les acteurs clés sont susceptibles d'apporter des éléments contextuels qui facilitent une meilleure compréhension de leurs enjeux et qui permettent par conséquent d'arriver à une définition plus appropriée des actions à entreprendre. Ainsi, plus d'un reconnaissent que cette étape de consultation d'acteurs clés dans le processus d'adaptation, surtout lorsqu'elle est bien conçue et exécutée, détermine, à certains égards, non seulement l'adéquation et l'appropriation des actions retenues, mais aussi la réussite de leur mise en oeuvre et leur suivi-évaluation.

C'est dans ce contexte que le Projet PNA, financé par le Green Climate Fund (GCF), mis en oeuvre conjointement par les Ministères de la planification et de la coopération externe (MPCE) et de l'environnement (MDE) pour le compte de l'État haïtien et appuyé par le Programme des Nations

Unies pour le développement (PNUD) a jugé opportun de réaliser des ateliers de consultation départementale auprès de différentes catégories d'acteurs clés sur les adaptations à effectuer au niveau des 4 secteurs ciblés à savoir l'Agriculture, la Santé, les Infrastructures et les Ressources en eau.

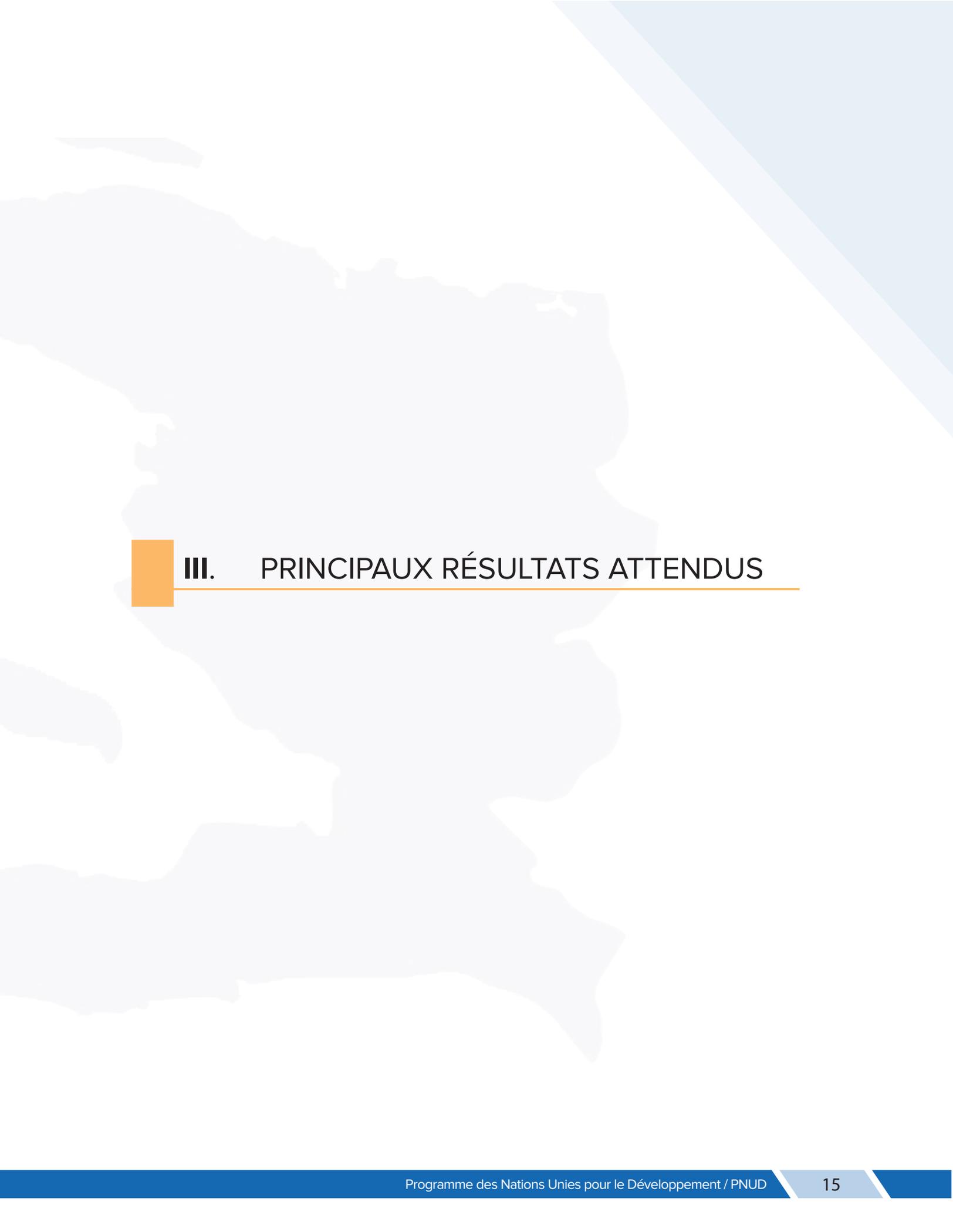
Ce document constitue le rapport desdits ateliers. Après cette section introductive, il fait, aux sections 2 et 3, un rappel des objectifs poursuivis et des principaux résultats attendus. À la section 4, il présente la démarche méthodologique adoptée pour atteindre les objectifs fixés et les résultats escomptés. La section 5 explique, dans les grandes lignes, le déroulement des différents ateliers et la section 6 synthétise les faits saillants. La section 7 présente les conclusions générales.



II. OBJECTIFS

Deux principaux objectifs ont été fixés pour ces ateliers de consultation. Il s'agissait de :

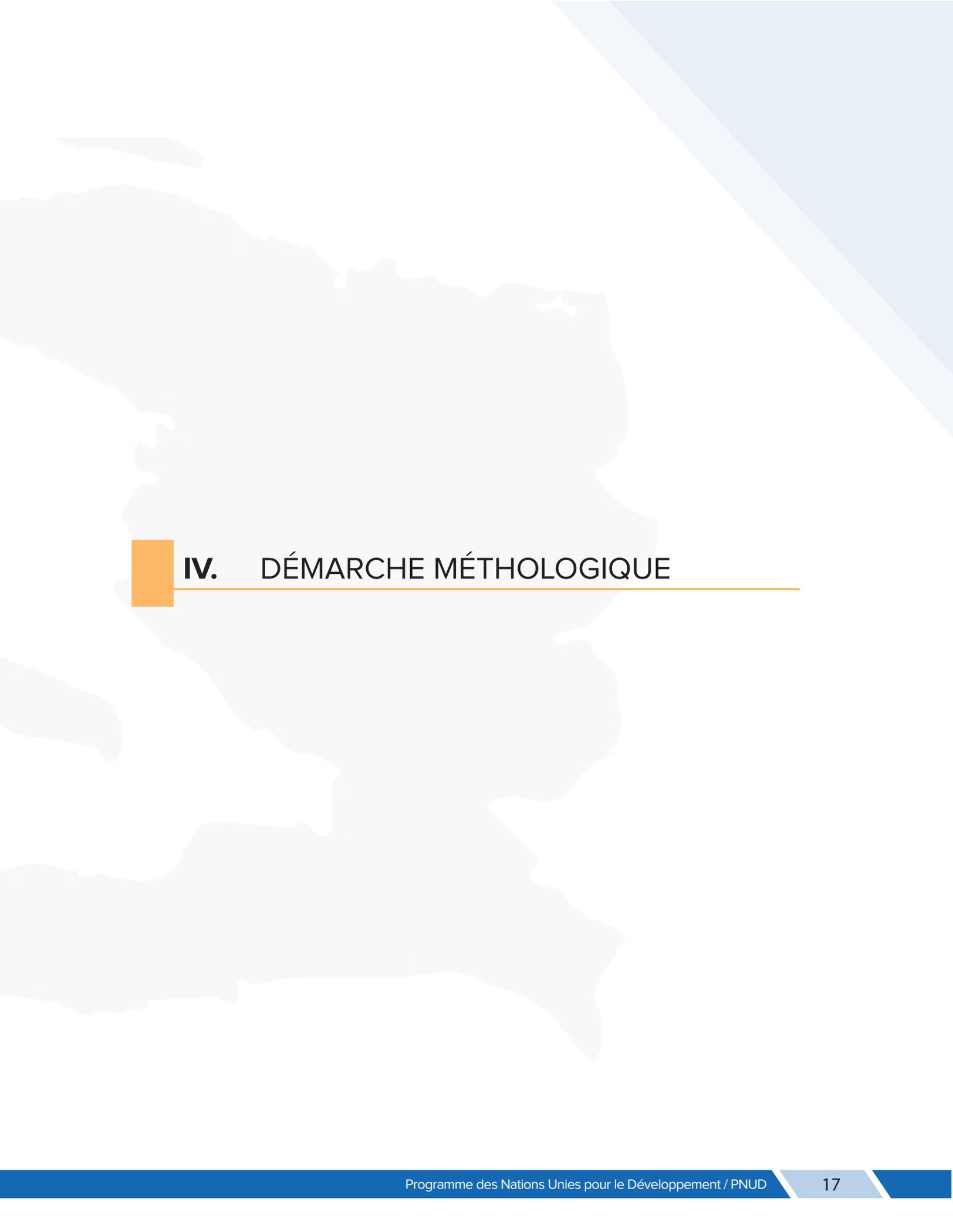
- ▶ **Collecter, pour les 4 secteurs ciblés par le PNA, des données et informations supplémentaires sur les vulnérabilités et risques spécifiques aux changements climatiques au niveau des départements ainsi que les actions d'adaptation à envisager; et**
- ▶ **Contribuer à l'appropriation du processus national PNA, notamment sa mise en oeuvre, son suivi et sa mise à jour.**



III. PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS

Les quatre (4) principaux résultats suivants ont été attendus des ateliers de consultation départementale:

- ▶ **Le processus PNA est vulgarisé et compris par toutes les catégories d'acteurs consultés ;**
- ▶ **Le paysage politique, notamment ceux portant sur les changements climatiques et le développement national, est dressé et assimilé par la grande majorité des acteurs consultés ;**
- ▶ **Les vulnérabilités et risques spécifiques auxquels font face les départements sont identifiés; et**
- ▶ **Les actions d'adaptation pour réduire la vulnérabilité et les risques liés aux changements climatiques sont identifiées et hiérarchisées.**



IV. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



Afin d'atteindre les objectifs et les résultats susmentionnés, une méthodologie axée sur la consultation d'acteurs clés a été privilégiée. Un total de onze (11) ateliers a été réalisé à travers le pays entre les mois d'octobre et mai 2021. Deux (2) ateliers ont été effectués dans l'Ouest dont un exclusivement avec les acteurs du secteur universitaire, tandis que les départements du Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, de la Grand'Anse, du Sud, des Nippes, du Sud-Est, de l'Artibonite et du Centre ont été le lieu d'un seul atelier. Dans chaque département, les groupes d'acteurs ont été scindés en 2 ou 3 pour des raisons liées à la nouvelle pandémie du coronavirus. En effet, une (1) journée et demie d'atelier était consacrée aux deux cohortes d'acteurs dont le nombre était initialement limité à 15 mais qui a dû connaître des modifications dans certains départements. À Port-au-Prince, lieu des principales institutions universitaires du pays, il a été jugé nécessaire de réaliser un atelier exclusif avec cette catégorie d'acteurs d'après les mêmes modalités que celles utilisées lors des ateliers avec les autres catégories d'acteurs. Les acteurs ciblés étaient principalement :

1. **Les directeurs départementaux des différents ministères sectoriels avec une priorité pour les secteurs ciblés par le PNA, sans exclure ceux des autres ministères en mesure de fournir des éléments pertinents sur des actions synergiques entre les secteurs ;**
2. **Les représentants des partenaires techniques et financiers qui travaillent dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, les Organisations nongouvernementales (ONG), les organisations de la société civile ayant une bonne implication dans la réduction des risques de désastres d'ordre climatique et l'adaptation aux changements climatiques/ protection de l'environnement ;**
3. **Les représentants des collectivités territoriales (Casec, Asec, Mairies, etc.) ; et**
4. **Les représentants des institutions universitaires** Indépendamment du département et des catégories d'acteurs, les consultations ont été effectuées à l'aide d'un processus d'analyse multicritères combinant des séances plénières et des travaux en groupes. Les étapes de l'analyse multicritères sont présentées à la Figure 1. Elles comprenaient essentiellement
 - ▶ **Présentation des politiques publiques en lien avec les changements climatiques: La politique nationale sur les changements climatiques (PNCC) a été présentée avec**

un accent particulier sur sa vision, ses objectifs et ses différents piliers. Les autres documents de politique en lien avec la lutte contre les changements climatiques (par ex. la Contribution déterminée au niveau national (CDN), la gestion des risques de désastres et l'aménagement du territoire) ont été distribués aux participants. Cette présentation a permis aux participants de bien circonscrire le contexte de développement et de lutte contre les changements climatiques dans lequel s'insère le PNA.

- ▶ **Profils de vulnérabilités et risques climatiques**: Des explications sur les concepts de vulnérabilité, de risques et d'adaptation aux changements climatiques sous forme d'exposés magistraux ont été fournies aux participants. De plus, il a été dressé le profil général de vulnérabilité de chacun des 4 secteurs du PNA à l'échelle nationale. Ces explications et profils ont fourni aux participants les éléments essentiels pour nourrir leurs réflexions sur l'analyse des vulnérabilités spécifiques à leur département pour les 4 secteurs ciblés par le PNA.
- ▶ **Liste d'actions d'adaptation aux changements climatiques**: Cette étape consistait à identifier les actions d'adaptation à envisager en vue de réduire les incidences négatives des facteurs de vulnérabilité par secteur dans les départements ou d'en tirer profit de certaines opportunités.
- ▶ **Identification des critères pour comparer les actions d'adaptation aux changements climatiques**: Lors de cette étape dont la finalité était d'arriver à l'identification d'un ensemble de critères (entre 5 et 7) pour comparer les actions proposées, il a été présenté l'importance des critères dans le processus et les éléments devant guider le choix de ces derniers. Ensuite les participants ont été invités à proposer certains critères et un consensus était cherché autour de ceux-ci.
- ▶ **Notation des actions d'adaptation**: Les explications de cette étape ont été également fournies en plénière. En effet, selon celles-ci, une note entre 0 et 100 a été accordée à chaque action pour chacun des critères retenus. Une note de 100 correspondait à une action dont la contribution à l'atteinte du critère en question est maximale et sans équivoque, tandis qu'une note proche de 0 a été octroyée à une action n'ayant aucun impact sur le critère en question. Les notes intermédiaires ont été octroyées en fonction de l'appréciation de la contribution de l'action à l'atteinte du critère en question. Suite à ces explications, les participants ont été invités à travailler en petits groupes.
- ▶ **Pondération des critères**: Une fois définis les critères, un sondage rapide a été effectué lors des ateliers afin de tester l'hypothèse de l'importance différenciée des critères choisis. Dans la totalité des cas, cette hypothèse se révélait vraie. Ainsi, afin d'arriver à une pondération qui prenait en compte les perspectives des différentes catégories d'acteurs, un budget de 100 a été alloué à chaque groupe de travail ou aux différents

participants, selon le nombre. Ledit budget devait être réparti entre les différents critères. Les critères les plus importants ont reçu la plus grande part du budget et la somme des valeurs accordées aux critères devait être égale à 100. Une moyenne des notes accordées par individu ou par groupes de travail a été effectuée afin d'obtenir les poids respectifs des différents critères.

- ▶ **Notes finales des actions d'adaptation aux changements climatiques**: Elles ont été obtenues en multipliant les notes par les poids des critères et en faisant la somme des notes pondérées pour chaque action d'adaptation.
- ▶ **Hierarchisation des actions d'adaptation**: Selon les notes finales obtenues, les actions d'adaptation ont été classées par ordre décroissant permettant ainsi leur hiérarchisation.

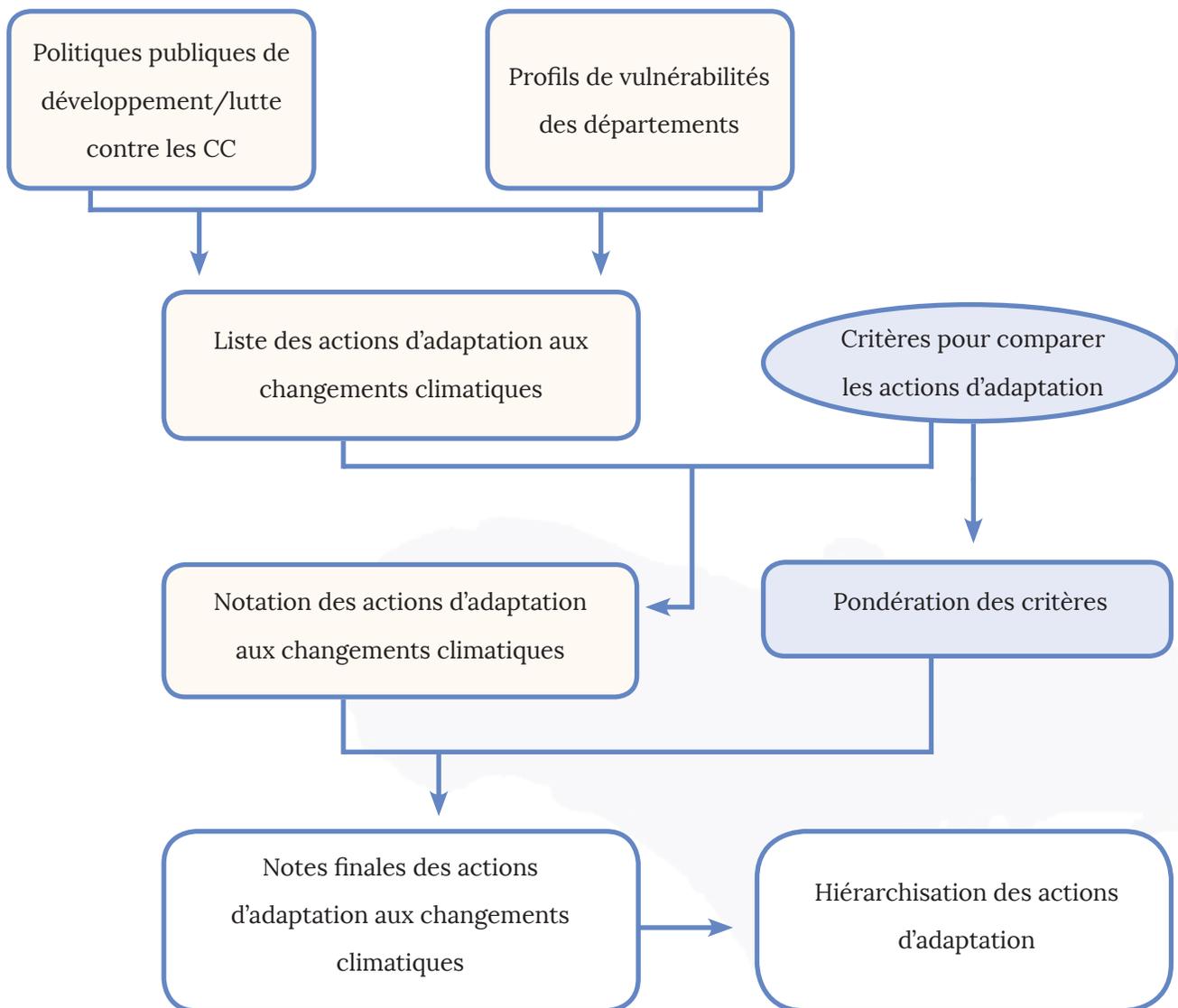
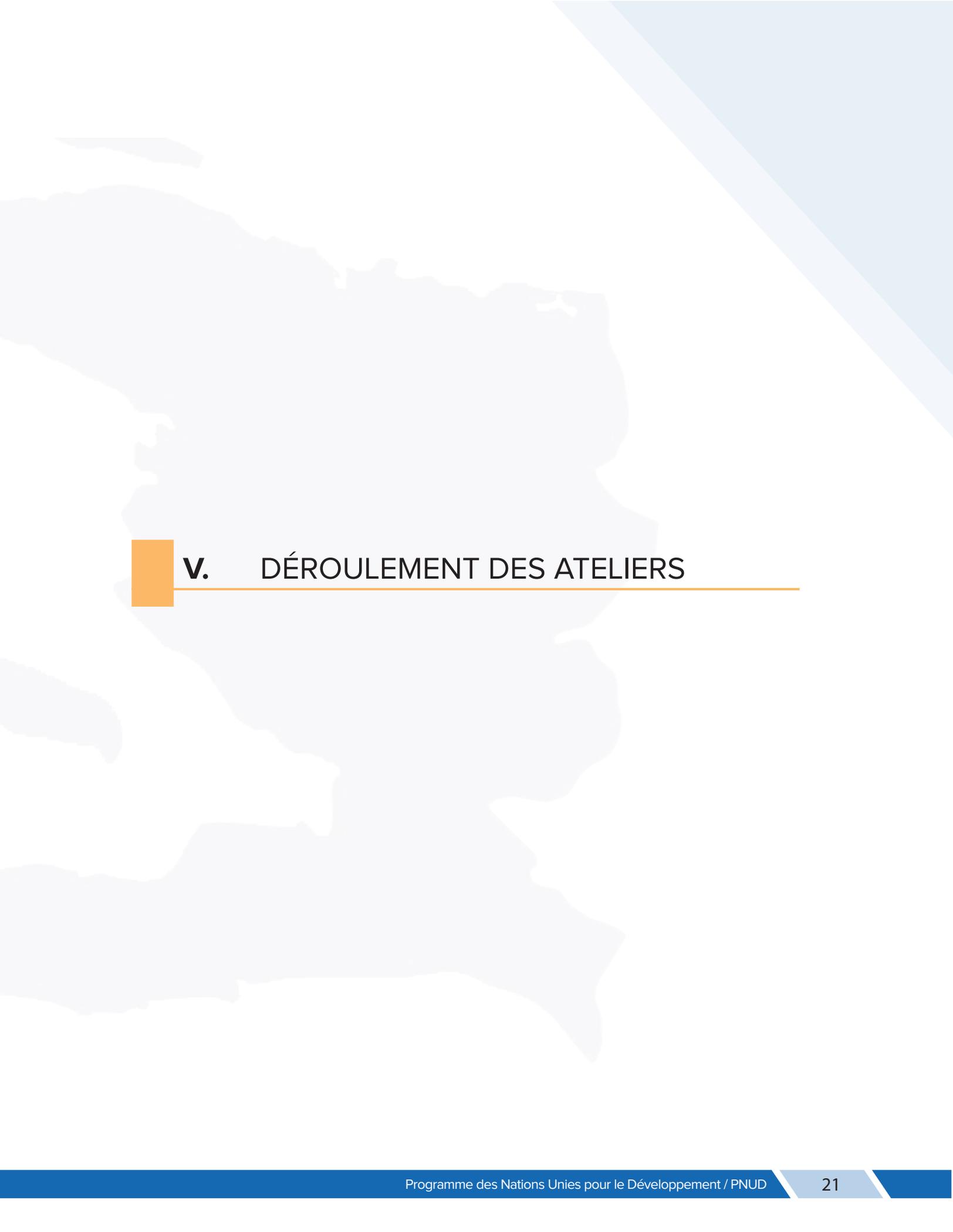


Figure 1 Étapes du processus d'analyse multicritères



V. DÉROULEMENT DES ATELIERS

Les ateliers se sont déroulés en trois (3) grandes parties (voir annexe 1):

- ▶ L'essentiel de la première partie, animée par M. Raoul Vital et l'Agronome Vovener de Verlands Edmond, respectivement cadre de la DCC et Assistant technique du projet PNA en appui à la DCC, portait sur les grandes lignes de la PNCC et l'explication du processus PNA (voir présentations à l'annexe 2),
- ▶ La deuxième partie, effectuée par Dr. Kénel Délusca, expert international PNA, touchait les notions de vulnérabilités, risques et adaptation ainsi que les profils de vulnérabilités des 4 secteurs concernés (voir présentation à l'annexe 3), et
- ▶ La troisième partie portait sur les travaux de groupe en lien avec l'identification des actions d'adaptation et le choix des critères pour les comparer.



VI. POINTS SAILLANTS DES ATELIERS



Les points saillants des ateliers portent sur les aspects suivants :

- ▶ **Nombre de participants,**
- ▶ **Nombre total de programmes,**
- ▶ **Répartition des programmes par secteur,**
- ▶ **Nature générale des programmes**
- ▶ **Nombre de critères,**
- ▶ **Nature des critères,**
- ▶ **Poids de critères, et**
- ▶ **Actions prioritaires**

6.1. **Département du Nord**

4 8 participants, dont 8 femmes et 40 hommes, ont pris part aux ateliers de consultation dans le département du Nord. Comme indiqué au Tableau 1, ils ont proposé un total de 33 actions d'adaptation **dont 8 pour le secteur Agriculture, 8 pour la Santé, 9 pour les Infrastructures et 8 pour les ressources en eau.** Des problèmes logistiques ont poussé à fusionner les deux cohortes des participants. Ainsi, des résultats uniques sont présentés pour le département du Nord. Pour le secteur agricole, à côté des actions de renforcement de capacités, plusieurs actions visant l'augmentation de la couverture végétale et une meilleure disponibilité de l'eau ont été formulées. Pour la santé, un bon nombre d'actions portait sur la définition d'une bonne politique sanitaire, la sensibilisation et la formation ainsi que sur l'augmentation des infrastructures sanitaires. Pour les infrastructures, la plupart des programmes portaient sur le respect des normes de construction, une meilleure politique d'aménagement du territoire et de la sensibilisation. Les actions d'adaptation pour les ressources en eau touchaient essentiellement l'évaluation de la ressource, sa protection et une surveillance accrue.

Tableau 1 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord

Agriculture
1. Programme d'accompagnement technique
2. Formation continue
3. Programme de reboisement avec accent sur agroforesterie
4. Programme de recherche sur les variétés résistantes et formation sur les bonnes pratiques culturales
5. Mettre en place des systèmes d'irrigation dans des zones stratégiques
6. Programme de Reforestation (protection des sources, lutte contre érosion)
7. Production locale d'engrais naturel pour satisfaire la demande locale
8. Forage des puits
Santé
9. Mise en place de politique publique sanitaire
10. Renforcement clinique mobile (femmes enceintes, enfants, vaccination)
11. Construction de centres de santé et de centres hospitaliers (au niveau des zones les moins vulnérables)
12. Programme de formation et sensibilisation sur certaines maladies
13. Augmentation de la couverture de sante (1 hôpital par section communale soit 572 hôpitaux pour tout le pays)
14. Augmentation de la couverture eau Potable Assainissement : toute la population a accès a l'eau potable et assainissement en toute sécurité
15. Augmentation d'équipement et de matériels sanitaire
16. Augmentation de formation des agents de sante
Infrastructures
17. Construction de plusieurs sites de décharges
18. Politique d'aménagement du territoire
19. Sensibilisation
20. Programme de planification territoriale (zoning),
21. Construction des routes et ponts en fonction de la réalité de chaque zone
22. Programme de déplacement des populations déjà installées
23. Renforcement des permis de construction pour le respect des normes
24. Mise en place et restauration des panneaux de signalisation
25. Infrastructures économiques (énergie, télécommunication)
Ressources en eau
26. Renforcement des agents de surveillance de l'environnement
27. Mise en place d'un programme de protection des BV
28. Programme de reboisement sur la gestion intégrée des Ressources en eau

29. Programme continue d'assainissement
30. Programme Forage puits communautaire
31. Cartographie des ressources en eau,
32. Système de gestion intégrée de la ressource en eau
33. Développement de systèmes de distribution et de traitement de l'eau au niveau de chaque section communale

Au niveau des critères, un total de 6 a été retenu (Tableau 2). Certains étaient d'ordre général comme la protection des vies et des biens, d'autres comme l'augmentation du couvert arboré, l'augmentation des revenus et disponibilité alimentaire ont été plus spécifique. Il est à signaler la considération d'un critère spécifique aux femmes. Toutefois, ce dernier avait le poids le moins élevé dans le calcul des notes et par conséquent dans la classification des différentes actions proposées.

Tableau 2 Critères retenus par les acteurs du département du Nord

Critères	Poids
(1)Contribution à la protection des vies et des biens	23
(2)Contribution à l'augmentation du couvert arboré	18
(3)Contribution à l'augmentation des revenus	13
(4)Contribution à la disponibilité alimentaire	20
(5)Formation des gens dans les milieux ruraux	12
(6)Amélioration des conditions des femmes	13

Le Tableau 3 présente la classification des actions d'adaptation proposées. Les deux actions prioritaires sont:

- **Reboisement avec accent sur agroforesterie ; et**
- **Mise en place de systèmes d'irrigation dans les zones stratégiques.**

Tableau 3 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord

Programme d'Actions d'Adaptation	Note	Rang
Programme de reboisement avec accent sur agroforesterie	8532	1
Mettre en place des systèmes d'irrigation dans des zones stratégiques	8297	2
Forage des puits	7867	3
Formation continue des agriculteurs	7163	4
Programme de recherche sur les variétés résistantes et formation sur les bonnes pratiques culturales	6817	5
Programme de Reforestation (protection des sources, lutte contre érosion)	5548	6
Production locale d'engrais naturel pour satisfaire la demande locale	5190	7
Programme d'accompagnement technique	4832	8
Programme de formation et sensibilisation sur certaines maladies	6818	9
Mise en place de politique publique sanitaire	6748	10
Augmentation de formation des agents de sante	6423	11
Construction de centres de santé et de centres hospitaliers (au niveau des zones les moins vulnérables)	5985	12
Renforcement clinique mobile (femmes enceintes, enfants, vaccination)	5870	13
Augmentation d'équipement et de matériels sanitaire	5482	14
Augmentation de la couverture eau Potable Assainissement: toute la population a accès a l'eau potable et assainissement en toute sécurité	5228	15
Augmentation de la couverture de sante (1 hôpital par section communale soit 572 hôpitaux pour tout le pays)	4958	16
Sensibilisation	6803	17
Politique d'aménagement du territoire	6652	18
Construction de plusieurs sites de décharges	5948	19
Construction des routes et ponts en fonction de la réalité de chaque zone	5252	20
Programme de planification territoriale (zoning),	5017	21
Renforcement des permis de construction pour le respect des normes	4615	22
Infrastructures économiques (énergie, télécommunication)	4333	23
Programme de déplacement des populations déjà installées	4245	24
Mise en place et restauration des panneaux de signalisation	3815	25
Programme de reboisement sur la gestion intégrée des Ressources en eau	8177	26
Programme Forage puits communautaire	7197	27
Développement de systèmes de distribution et de traitement de l'eau au niveau de chaque section communale	7118	28
Système de gestion intégrée de la ressource en eau	6670	29
Programme continue d'assainissement	6492	30
Cartographie des ressources en eau	5557	31
Mise en place d'un programme de protection des BV	5142	32
Renforcement des agents de surveillance de l'environnement	4913	33

6.2. Département du Nord-Est

55 participants, dont 12 femmes et 43 hommes, ont pris part aux ateliers de consultation dans le département du Nord-Est. Les actions proposées par le premier groupe de participants sont au nombre de 20 comme indiqué au Tableau 4. **Il y avait une répartition égale du nombre d'actions entre les secteurs.** Pour le secteur agricole, les programmes portaient, entre autres, sur le renforcement de capacités, la recherche et la pratique d'une agriculture climato-intelligente. Les actions pour le secteur de la Santé visaient les politiques publiques de santé, la formation et la sensibilisation ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur. En ce qui concerne les infrastructures, les actions proposées touchaient le zonage, le renforcement de capacités et les constructions prenant en compte les risques liés aux changements climatiques. Pour les ressources en eau, l'accent est mis sur la gouvernance, la sensibilisation et la formation, la protection des sources et l'amélioration des systèmes d'adduction d'eau potable.

Tableau 4 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Est (Premier groupe)

Agriculture
Promotion de recherche sur les pratiques agricoles et de conservation
Appui à la production des espèces et variétés adaptées
Promotion pour la production de fourrage et mise à jour et application du code rural
Mise en place d'un système agricole intelligent au climat
Mise en place d'un programme de renforcement de la production agricole nationale
Santé
Adaptation des politiques de santé publique par rapport aux CC
Développement d'un système d'éducation sanitaire lié aux CC
Programme de formation et utilisation de moyens techniques
Renforcement de la capacité des structures sanitaires locales et départementales
Mise en place d'un programme de la gouvernance en matière de santé
Infrastructures
Construction d'ouvrages de protection et de rétention d'eau
Formation sur les nouvelles technologies de constructions adaptées aux CC
Application et vulgarisation de plans de zonage
Mise en place de projets de mitigation
Programme de renforcement des institutions
Ressources en eau
Programme de gouvernance participative sur les ressources en eau
Amélioration et contrôle des systèmes d'adduction d'eau potable

Reboisement et protection des sources
Programme de sensibilisation et formation sur la gestion de l'eau
Programme de reforestation

En ce qui concerne les critères de comparaison choisis par le premier groupe de participants dans le département du Nord-Est, un total de 7 a été retenu. Ils couvraient essentiellement la protection de l'environnement, les aspects économiques (coût de mise en oeuvre, PIB), le renforcement des capacités et l'adoption de technologies ainsi que les aspects relatifs à la sécurité alimentaire. Parmi ces critères, les participants du premier groupe ont accordé un plus grand poids au critère « protection de l'environnement ». Celui-ci est suivi par l'adoption de nouvelles technologies et l'augmentation du PIB.

Tableau 5 Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Est (Premier groupe)

Critères	Poids
(1) Contribution à la protection de l'environnement	26
(2) Adoption de nouvelles technologies	13
(3) Coût de mise en oeuvre	9
(4) Augmentation du PIB	13
(5) Renforcement des capacités techniques	13
(6) Accès aux services/équité	12
(7) Contribution à sécurité alimentaire	14

Le Tableau 6 indique la priorité accordée aux actions d'adaptation par le premier groupe des participants dans le département du Nord-Est. *La mise en place d'une agriculture intelligente occupe la première position.*

Tableau 6 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Est (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Mise en place d'un système agricole intelligent au climat	929	1
Appui à la production des espèces et variétés adaptées	883	2
Reboisement et protection des sources	873	3
Amélioration et contrôle des systèmes d'adduction d'eau potable	856	4
Mise en place d'un programme de renforcement de la production agricole nationale	831	5
Construction d'ouvrages de protection et de rétention d'eau	829	6
Programme de sensibilisation et formation sur la gestion de l'eau	827	7

Promotion de recherche sur les pratiques agricoles et de conservation	809	8
Programme de reforestation	791	9
Formation sur les nouvelles technologies de constructions adaptées aux CC	789	10
Renforcement de la capacité des structures sanitaires locales et départementales	769	11
Programme de gouvernance participative sur les ressources en eau	746	12
Promotion pour la production de fourrage et mise à jour et application du code rural	736	13
Application et vulgarisation de plans de zonage	715	14
Mise en place d'un programme de la gouvernance en matière de santé	700	15
Programme de formation et utilisation de moyens techniques	674	16
Programme de renforcement des institutions	653	17
Mise en place de projets de mitigation	619	18
Développement d'un système d'éducation sanitaire lié aux CC	595	19
Adaptation des politiques de santé publique par rapport aux CC	564	20

Le deuxième groupe de participants du département du Nord-Est a proposé un total de **17 programmes dont 5 pour l'Agriculture, 4 pour la Santé, 3 pour les Infrastructures et 5 pour les ressources en eau**. Les actions proposées pour le secteur agricole comprenaient la sensibilisation, le renforcement de capacités, le reboisement et le développement de cultures tolérantes à la sécheresse assorties d'une promotion de l'apiculture. Pour le secteur de la Santé, on retrouve des actions de sensibilisation et de formation, de renforcement des institutions sanitaires, de développement de programme de sécurité alimentaire à travers la promotion de l'agriculture urbaine et péri-urbaine. Pour le secteur des Infrastructures, la plupart des actions proposées portait sur la sensibilisation et le renforcement des capacités, notamment celles des collectivités territoriales dans la mise en place de certaines infrastructures. En ce qui concerne le secteur des Ressources en eau, il y a la protection des bassins versants, le reboisement en amont des sources d'eau, la formation et la sensibilisation ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Tableau 7 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Est (Deuxième groupe)

Agriculture
Programme de sensibilisation sur des nouvelles techniques et approches agricoles face aux CC
Mise en place de programme de développement agricole durable
Programme de mobilisation et actions (encadrement technique, formation des cadres professionnels, application de nouvelles technologies pour la production d'especes vegetales et animales adaptees, implantation de nouveaux systemes d'irrigation, augmenter la couverture forestiere)
Reboisement
Promotion des cultures résistantes à la sécheresse et renforcement de la filière apicole
Santé
Developpement agriculture urbaine et peri-urbaine
Mobilisation et actions (nouveaux hopitaux de reference, formation de cadres, réseaux ambulanciers Nord'Est, renforcement de la médecine traditionnelle, subvention des médicaments)
Programme de sensibilisation et de formation sur les problemes de sante lies aux CC,
Programme de renforcement des institutions sanitaires
Infrastructures
Programme de sensibilisation et de formation sur les plans d'aménagement du territoire face aux phenomènedu CC
Renforcement des institutions dans le domaine des infrastructures
Mobilisation et actions (mise en place d'insfrastructures adaptées, protection des berges des rivières, drainage des villes, gestion rationnelle de dechets, protection des BV
Accompagnement et renforcement de capacites des mairies pour la mise en place et l'entretien des pistes agricoles
Ressources en eau
Sensibilisation et formation sur les problemes lies aux CC
Reboisement et technique de conservation
Protection de bassins versants (Protection de nappes (zonage), construction de barrages hydro-electriques, construction de lacs collinaires)
Developpement de micro-programme d'irrigation alternatif Mise en place d'un reseau de controle pour une meilleure gestion de l'eau

Parmi les 7 critères considérés par les participants du deuxième groupe de travail dans le département du Nord-Est, on y retrouve non seulement ceux relatifs à la préservation de l'environnement, la sécurité alimentaire et les aspects financiers et économiques, mais aussi ceux en lien au changement de comportement et au flux migratoire vers la République Dominicaine. Toutefois, le poids le plus faible a été accordé à ce dernier critère. D'un autre côté, le poids le plus élevé a été accordé à la protection de l'environnement et plus particulièrement à celle de la protection de la flore et de la faune.

Tableau 8 Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Est (Deuxième groupe)

Critères	Poids
(1) Contribution à la préservation de la flore et de la faune	18
(2) Contribution à la sécurité alimentaire	13
(3) Contribution à la dépendance vis-à-vis de la Rep Dominicaine	7
(4) Contribution à la génération de revenus	14
(5) Contribution à la création d'emplois	16
(6) Contribution au renforcement de capacités des acteurs	17
(7) Contribution au changement de comportement	16

Le Tableau 9 fournit le résultat de la priorisation des actions d'adaptation proposées par le deuxième groupe d'acteurs du département du Nord-Est. Il indique que l'action la mieux cotée est celle sur la mobilisation et actions pratiques. *Cette action est très générale et engloberait plusieurs composantes visant l'augmentation de la production agricole et du couvert forestier.*

Tableau 9 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Est (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de mobilisation et actions (encadrement technique, formation des cadres professionnels, application de nouvelles technologies pour la production d'espèces végétales et animales adaptées, implantation de nouveaux systèmes d'irrigation, augmenter la couverture forestière)	8573	1
Mise en place de programme de développement agricole durable	8846	2
Proection de bassins versant (Protection de nappes (zonage), construction de barrages hydro-électriques, construction de lacs collinaires)	8005	3
Accompagnement et renforcement de capacités des mairies pour la mise en place et l'entretien des pistes agricoles	7865	4
Mobilisation et actions (mise en place d'infrastructures adaptées, protection des berges des rivières, drainage des villes, gestion rationnelle de déchets, protection des BV	7725	5
Promotion des cultures résistantes à la sécheresse et renforcement de la filière apicole	7703	6
Renforcement des institutions dans le domaine des infrastructures	7044	7
Mise en place d'un réseau de contrôle pour une meilleure gestion de l'eau	6654	8
Mobilisation et actions (nouveaux hôpitaux de référence, formation de cadres, réseaux ambulancier Nord'Est, renforcement de la médecine traditionnelle, subvention des médicaments)	6615	9
Sensibilisation et formation sur les problèmes liés aux CC	6545	10
Reboisement	6428	11
Reboisement et technique de conservation	6422	12

Programme de renforcement des institutions sanitaires	6305	13
Programme de sensibilisation sur des nouvelles techniques et approches agricole face aux CC	6245	14
Programme de sensibilisation et de formation sur les plans d'aménagements du territoire face aux phénomènes du CC	6028	15
Programme de sensibilisation et de formation sur les problèmes de santé liés aux CC,	5818	16
Développement de micro-programme d'irrigation alternatif	5811	17
Développement agriculture urbaine et péri-urbaine	5540	18

6.3. Département du Nord-Ouest

Les ateliers du département du Nord-Ouest ont réuni 57 acteurs dont 6 femmes et 51 hommes divisés en deux groupes. Le premier groupe de participants a proposé un ensemble de 13 actions d'adaptation **dont 4 pour l'Agriculture, 3 pour la Santé, 4 pour les Infrastructures et 2 pour les Ressources en eau** (Tableau 10). Les actions envisagées pour le secteur agricole regroupaient la protection des zones cultivables, l'irrigation à l'aide de pompes solaires, le reboisement et les initiatives de soutien aux producteurs agricoles. Pour le secteur de la Santé, les actions portaient surtout sur le renforcement des capacités techniques et matérielles. En ce qui concerne les actions d'adaptation pour le secteur des Infrastructures, elles touchaient la protection de l'environnement, le renforcement des infrastructures et des structures de gestion des risques et des désastres ainsi que le renforcement institutionnel pour la surveillance. Pour le secteur des ressources en eau, il a été proposé des actions pour une meilleure valorisation des sources d'eau ainsi que l'installation de blocs sanitaires.

Tableau 10 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Ouest (Premier groupe)

Agriculture
Interdiction de construction dans les zones cultivables (zonage)
Programme d'accompagnement des planteurs
Reboisement
Installation de pompes solaires pour l'exploitation et la production d'eau d'irrigation
Santé
Renforcement du personnel médical
Programme d'augmentation des infrastructures sanitaires
Renforcement de capacités techniques du personnel de santé
Infrastructures
Études sur le milieu

Renforcement institutionnel pour la vérification des matériaux de construction
Renforcement des structures de gestion des risques et desastres
Programme de protection environnementale
Ressources en eau
Valorisation des sources d'eau
Installation de blocs sanitaires

Le premier groupe des participants aux ateliers du département du Nord-Ouest ont considéré 6 critères (voir tableau 11) dans la comparaison des actions d'adaptation. Ces critères étaient à la fois généraux et spécifiques. Les critères généraux portaient sur la promotion sociale et la contribution à l'adaptation, à l'atténuation et la réduction des dépenses, tandis que les spécifiques ciblaient la création d'emplois, le couvert végétal, la production agricole et l'agro-industrie. Le critère en lien avec la contribution à l'adaptation, l'atténuation et la réduction des dépenses avait le plus de poids.

Tableau 11 Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Ouest (Premier groupe)

Critères	Poids
(1) Contribution à l'adaptation, l'atténuation des CC et à la réduction des dépenses	21
(2) Contribution à l'augmentation du couvert végétal et forestier	22
(3) Création d'emplois	16
(4) Augmentation de la production agricole	17
(5) Favoriser la promotion sociale	12
(6) Développement de l'agro-industrie	12

Parmi les actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département du Nord-Ouest, *la protection de l'environnement a été classée comme la plus prioritaire (voir tableau 12).*

Tableau 12 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Ouest (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de protection environnementale	5880	1
Programme d'accompagnement des planteurs	5350	2
Reboisement	5183	3
Valorisation des sources d'eau	4423	4
Installation de pompes solaires pour l'exploitation et la production d'eau d'irrigation	4416	5
Interdiction dans les zones cultivables (zonage)	4275	6

Renforcement des structures de gestion des risques et desastres	3465	7
Etudes sur le milieu	2382	8
Renforcement du personnel medical	2065	9
Programme d'augmentation des infrastructures sanitaires	1623	10
Renforcement institutionnel pour la verification des materiaux de construction	1496	11
Renforcement de capacites techniques des personnels de santé	1487	12
Installation de blocs sanitaires	881	13

Le deuxième groupe de participants a envisagé 19 actions d'adaptation **dont 5 pour l'Agriculture, 4 pour la santé, 4 pour les Infrastructures et 6 pour les Ressources en eau** (Tableau 13). Les actions dans le secteur agricole portaient sur la maîtrise de l'eau, la conservation des sols, les grandes plantations et la mécanisation agricole, l'amélioration des pratiques culturales et l'irrigation. Pour le secteur de la santé, les actions touchaient une meilleure gestion des déchets, l'amélioration de la qualité de l'eau, la construction d'infrastructures sanitaires adaptées et la sensibilisation. En ce qui concerne les infrastructures, les actions d'adaptation envisagées par le deuxième groupe de participants visaient la diffusion des normes de construction, l'entretien des infrastructures, la construction d'infrastructures adaptées et la cartographie des risques. Pour le secteur des ressources en eau, les actions suggérées englobaient le stockage de l'eau, la protection des points d'eau, le reboisement, la gestion des bassins versants et la gestion sociale et intégrée des ressources en eau.

Tableau 13 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)

Agriculture
Maitrise de l'eau
Programme de construction de conservation de sol
Promotion de la grande plantation et mecanisation de l'agriculture en utilisant les energies renouvelables
Amelioration des pratiques culturales à travers des techniques plus appropriees
Barrage des rivieres à dess fins utiles (irrigation)
Santé
Gestion des dechets
Traitement et utilisation de l'eau
Construction d'infrastructures sanitaires adaptees aux CC
Programme d'orientation nutritionnelle et de sensibilisation sur les meures d'hygiene
Infrastructures
Mise en place et diffusion de normes techniques de construction face aux CC
mise en place d'un plan de suivi et maintenance des infrastructures

Construction des infrastructures adaptées aux CC
Cartographie des risques
Ressources en eau
Stockage d'eau
Protection des zones à ressources hydriques (nappes, lacs, rivières)
Campagne de reboisement
Sensibilisation pour protéger les nappes d'eau
Programme de restauration des BV
Programme de gestion sociale et intégrée de l'eau

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Nord-Ouest a retenu 7 critères (voir tableau 14) pour comparer les différentes actions d'adaptation proposées. Les critères ayant reçu une plus grande pondération étaient ceux en lien avec l'appropriation, la prise en charge par les communautés et la génération de revenus.

Tableau 14 Critères retenus par les acteurs du département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)

Critères	Poids
Appropriation (prise en charge) par les communautés	22
Génération de revenus	22
Co-bénéfices pour les changements climatiques	18
Adequation aux besoins des communautés	11
Contribution à l'innovation	8
Changements de comportements	10
Contribution à l'inclusion sociale	10

Parmi les actions d'adaptation proposées par le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Nord-Ouest, *la mieux classée est celle portant sur l'irrigation à travers d'une meilleure utilisation des rivières* (voir tableau 15).

Tableau 15 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Nord-Ouest (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Barrage des rivières à des fins utiles (irrigation)	9545	1
Campagne de reboisement	9130	2
Stockage d'eau	9087	3
Gestion des déchets	8717	4
Programme de restauration des BV	8670	5
Protection des zones à ressources hydriques (nappes, lacs, rivières)	8578	6
Construction des infrastructures adaptées aux CC	8165	7
Programme de gestion sociale et intégrée de l'eau	8125	8
Traitement et utilisation de l'eau	7963	9
Programme de conservation de sol	7913	10
Programme d'orientation nutritionnelle et de sensibilisation sur les meures d'hygiène	7788	11
Maîtrise de l'eau	7702	12
Promotion de la grande plantation et mécanisation de l'agriculture en utilisant les énergies renouvelables	7643	13
Amélioration des pratiques culturales à travers des techniques plus appropriées	7412	14
Construction d'infrastructures sanitaires adaptées aux CC	7400	15
Mise en place et diffusion de normes techniques de construction face aux CC,	7275	16
Mise en place d'un plan de suivi et maintenance des infrastructures	7176	17
Sensibilisation pour protéger les nappes d'eau	7100	18
Cartographie des risques	6440	19

6.4. Département de la Grand'Anse

Sur un total de 53 participants aux ateliers du département de la Grand'Anse, 17 étaient des femmes et 36 étaient des hommes. Comme indiqué au Tableau 16, le premier groupe des participants a proposé un total de 15 actions d'adaptation **dont 4 pour l'Agriculture, 3 pour les Ressources en eau, 4 pour la Santé et 4 pour les Infrastructures**. Pour le secteur agricole, les actions portaient, entre autres, sur le renforcement des agriculteurs et des organisations communautaires. En ce qui a trait au secteur des Ressources en eau, les actions visaient la gouvernance, les actions de reboisement de l'environnement des points d'eau et d'assainissement. Les actions envisagées pour le secteur de la Santé touchaient la coopération entre la médecine naturelle et la médecine conventionnelle, le renforcement des capacités et la sensibilisation ainsi que la construction d'infrastructures sanitaires. Pour le secteur des Infrastructures, les actions concernaient les plans d'aménagement et d'urbanisation, des actions de curage et de drainage ainsi que de conservation des sols.

Tableau 16 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de la Grand'Anse (Premier groupe)

Agriculture
Programme de crédit agricole
Programme de mécanisation de l'agriculture
Programme de renforcement des institutions d'accompagnement des agriculteurs
Programme de renforcement des organisations communautaires
Santé
Programme de coopération entre médecine traditionnelle et médecine conventionnelle
Programme de formation et de sensibilisation
Programme de construction d'infrastructures de santé dans les zones rurales
Programme de renforcement des capacités du personnel de la santé
Infrastructures
Programme de conservation du sol
Programme de curage et de drainage
Programme d'aménagement du Territoire
Plan d'urbanisation
Ressources en eau
Programme de reboisement
Programme d'assainissement
Programme de révision du cadre légal et institutionnel de gestion de l'environnement et des aires protégées

5 critères ont été retenus par les participants du premier groupe dans le département de la Grand'Anse. À côté des critères d'augmentation de revenus, de créations d'emplois figuraient également ceux en lien avec la protection de l'environnement, la durabilité et la participation communautaire. Parmi ces critères, la protection de l'environnement avait le poids le plus élevé (voir tableau 17).

Tableau 17 Critères retenus par les acteurs du département de la Grand'Anse (Premier groupe)

Critères	Poids
Création d'emplois	18
Protection de l'environnement	47
Augmentation de revenus	15
Durabilité	10
Participation communautaire	10

Parmi les actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département de la Grand'Anse, *la mieux classée est celle portant sur le reboisement* (voir tableau 18).

Tableau 18 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de la Grand'Anse (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de reboisement	8367	1
Programme d'assainissement	8117	2
Programme de conservation du sol	8058	3
Programme de curage et de drainage	8008	4
Programme de révision du cadre légal et institutionnel de gestion de l'environnement et des aires protégées	7550	5
Programme de renforcement des organisations communautaires	7517	6
Plan d'urbanisation	7458	7
Programme d'aménagement du Territoire	7417	8
Programme de renforcement des institutions d'accompagnement des agriculteurs	7292	9
Programme de construction d'infrastructures de santé dans les zones rurales	7267	10
Programme de crédit agricole	7125	11
Programme de formation et de sensibilisation	6717	12
Programme de mécanisation de l'agriculture	6567	13
Programme de renforcement des capacités du personnel de la santé	6492	14
Programme de coopération entre médecine traditionnelle et médecine conventionnelle	6425	15

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département de la Grand'Anse a proposé un ensemble de 20 actions d'adaptation **dont 6 pour l'Agriculture, 5 pour la Santé, 6 pour le secteur des Infrastructures et 3 pour celui de l'eau** (voir tableau 19). Les actions d'adaptation pour l'Agriculture englobaient les recherches sur les techniques adaptées, le renforcement des capacités et la sensibilisation, la production d'insecticides naturels, le reboisement et la conservation des sols. Pour le secteur de la Santé, les actions envisagées portaient sur la

sensibilisation, l'assainissement, la formation continue et la construction de centres hospitaliers et de traitement adapté. En ce qui concerne les actions d'adaptation pour le secteur des Infrastructures, il y a les actions d'aménagement des zones tampon, l'entretien, la construction d'infrastructures résilientes et la protection des sols. Les actions d'adaptation du secteur de l'Eau touchaient le captage et la protection des sources ainsi que le reboisement et collecte des eaux de pluie.

Tableau 19 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)

Agriculture
Production d'insecticide naturel
Programme de recherche sur les techniques adaptées
Programme de reboisement et de conservation de sols
Programme de renforcement de capacités (Assistance technique)
Programme de sensibilisation sur les CC et les problèmes environnementaux
Programme de Credit agricole
Santé
Centre de traitement adapté et formation de personnel de santé
Programme de Sensibilisation sur la sante
Programme d'assainissement
Construction de centres hospitaliers
Construction de centres hospitaliers
Infrastructures
Programme d'aménagement du territoire
Programme de protection de sols
Programme d'amenagement des zones tampons
Programme de protection des bassins versants
Entretien des infrastructures publiques
Construction des infrastructures resilientes selon les normes
Ressources en eau
Reboisement ordonné et Programme de conservation d'eau (construction d'impluvium)
Renforcement en amont et protection des sources
Captage des sources

Le deuxième groupe de participants aux ateliers de la Grand'Anse a retenu 7 critères. Parmi ceux-ci, certains portaient sur les aspects sociaux comme l'inclusion sociale, l'adéquation aux besoins des communautés et le changement de comportements. La génération de revenus et l'appropriation par les communautés avaient reçu les poids les plus élevés (Tableau 20).

Tableau 20 Critères retenus par les acteurs du département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)

Critères	Poids
Génération de revenus	8
Création d'emplois	13
Promotion et protection sociales	9
Préservation et restauration du couvert végétal/forestier	38
Durabilité et appropriation	10
Contribution à la bonne gouvernance	13
Protection des vies et des biens	8

Le Tableau 21 indique que l'action d'adaptation la mieux classée par le deuxième groupe de participants aux ateliers de la Grand'Anse est le *reboisement et la conservation des sols*.

Tableau 21 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de la Grand'Anse (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de reboisement et de conservation de sols	7613	1
Reboisement ordonné et Programme de conservation d'eau (construction d'impluvium)	5487	2
Programme de Credit agricole	5453	3
Captage des sources	5430	4
Programme de protection des bassins versants	5085	5
Renforcement en amont et protection des sources	4963	6
Programme d'aménagement des zones tampons	4932	7
Programme de protection de sols	4883	8
Construction des infrastructures résilientes selon les normes	4880	9
Programme d'aménagement du territoire	4833	10
Entretien des infrastructures publiques	4727	11
Programme d'assainissement	3706	12
Production d'insecticide naturel	3658	13
Programme de sensibilisation sur les CC et les problèmes environnementaux	3532	14
Construction de centres hospitaliers	3362	15

Centre de traitement adapté et formation de personnels de santé	3245	16
Programme de recherche sur les techniques adaptées	3150	17
Programme de renforcement de capacités (Assistance technique)	3048	18
Formation continue des personnels de sante	2928	19
Programme de Sensibilisation sur la sante	2617	20

6.5. Département du Sud

39 acteurs ont pris part aux ateliers du département du Sud. Parmi ceux-ci, on comptait 13 femmes et 26 hommes. Comme indiqué au Tableau 22, le premier groupe des participants a proposé un total de 10 actions d'adaptation **dont 4 pour l'Agriculture, 3 pour la Santé, 2 pour les Infrastructures et 1 pour les Ressources en eau**. Pour le secteur agricole, les actions portaient, entre autres, sur la sensibilisation, l'innovation technologique et l'irrigation. Dans le cas du secteur de la Santé, les actions visaient la gestion des déchets, la construction et l'aménagement d'infrastructures sanitaires ainsi que l'appui aux personnes vulnérables. Les actions envisagées pour le secteur des Infrastructures touchaient l'entretien et la protection des infrastructures. Pour le secteur des ressources en eau, l'unique action envisagée par les acteurs du premier groupe consistait en la réhabilitation des bassins versants.

Tableau 22 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud (Premier groupe)

Agriculture
Programme d'appui aux agriculteurs du Sud (banque de credit agricole, formation des agriculteurs, appui aux intrants,)
Programme de distribution et de gestion de l'eau (construction systemes d'irrigation, reboisement des BV)
Campagne de sensibilisation face aux changements climatiques
Innovation technologique pour l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques
Santé
Programme d'appui aux personnes vulnérables
Programme de construction et d'aménagement des infrastructures sanitaires
Programme de gestion des déchets
Infrastructures
Programme de protection des routes (construction de canaux de drainage, conservation de sols)
Programme d'aménagement des infrastructures du Sud
Ressources en eau
Programme de rehabilitation des BV (reboisement, conservation de sols et eau)

Comme indiqué au Tableau 23, 6 critères ont été retenus par le premier groupe de participants aux ateliers du Sud. Parmi ceux-ci, ils ont accordé un poids plus élevé à la « création de richesses ». Celui-ci était suivi de très près par la « participation communautaire » et la protection des écosystèmes importants et fragiles qui ont reçu le même poids. Il est à noter que « le changement de mentalité », critère à caractère plus social avait obtenu, avec « l'augmentation de résilience », critère englobant, le plus petit poids.

Tableau 23 Critères retenus par les acteurs du département du Sud (Premier groupe)

Critères	Poids
1. Participation communautaire	23
2. Changement de mentalité	8
3. Ressources disponibles pour la mise en oeuvre	13
4. Augmentation de la résilience	8
5. Protection des ecosystemes importants et fragiles	23
6.- Creation de richesse	28

Parmi les actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département du Sud, *la mieux classée est celle portant sur l'irrigation et le reboisement des bassins versants* (voir tableau 24).

Tableau 24 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de distribution et de gestion de l'eau (construction systèmes d'irrigation, reboisement des BV)	6473	1
Campagne de sensibilisation face aux changements climatiques	6326	2
Programme de gestion des déchets	6300	3
Programme de gestion des déchets 6300 3 Programme d'appui aux agriculteurs du Sud (banque de crédit agricole, formation des agriculteurs, appui aux intrants,)	6176	4
Innovation technologique pour l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	6103	5
Programme de réhabilitation des BV (reboisement, conservation de sols et eau)	6096	6
Programme de protection des routes (construction de canaux de drainage, conservation de sols)	5987	7
Programme d'aménagement des infrastructures du Sud	4683	8
Programme d'appui aux personnes vulnérables	4464	9
Programme de construction et d'aménagement des infrastructures sanitaires	3398	10

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Sud a proposé un ensemble de 14 actions d'adaptation **dont 4 pour l'Agriculture, 4 pour la Santé, 3 pour le secteur des Infrastructures et 3 pour celui des ressources en eau** (voir tableau 25). Les actions d'adaptation pour l'Agriculture portaient sur la sensibilisation et la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, l'introduction de variétés adaptées couplées aux techniques de maîtrise de l'eau, le développement de l'agro-industrie et la conservation des sols. Pour le secteur de la Santé, les actions visaient la prévention, la formation, la gestion des naissances et la sensibilisation de la population. Quant au secteur des Infrastructures, il y a le renforcement des structures de base, la construction et l'entretien des routes ainsi que le respect des normes de construction. Pour le secteur de l'Eau, les actions portaient sur le reboisement et le captage, l'aménagement des bassins versants et la gestion des déchets.

Tableau 25 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud (Deuxième groupe)

Agriculture
Variétés adaptées et maîtrise de l'eau
Conservation de sol
Sensibilisation et vulgarisation des techniques et pratiques agricoles
Développement de l'agroindustrie
Santé
Prévention
Formation (ration alimentaire équilibrée)
Limitation et contrôle des naissances
Sensibilisation de la population sur la santé
Infrastructures
Construction suivant les normes
Construction et aménagement des routes
Renforcement des structures de base
Ressources en eau
Aménagement des Bassins versants
Programme de Reboisement et de rétention d'eau
Gestion des déchets

6 critères ont été retenus par le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Sud (voir tableau 26). Ces critères comprenaient la création d'emplois, l'adéquation aux besoins des communautés, la protection de l'environnement, le coût mise en oeuvre, le renforcement institutionnel et la bonne gouvernance et la contribution à l'innovation appropriée. Parmi ces critères, la « création d'emplois » avait le poids le plus élevé.

Tableau 26 Critères retenus par les acteurs du département du Sud (Deuxième groupe)

Critères	Poids
1. Création d'emplois	33
2. Adequation aux besoins des communautés	10
3. Protection de l'environnement	20
4.- Coût de mise en oeuvre	5
5. Renforcement institutionnel/Bonne gouvernance	20
6. Contribution à l'innovation appropriée	13

Parmi les actions d'adaptation proposées par le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Sud, *la mieux classée est celle portant sur la prévention des maladies* (voir tableau 27).

Tableau 27 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Prévention (sanitaire)	7848	1
Construction suivant les normes	7563	2
Gestion des déchets	7533	3
Developpement de l'agroindustrie	7450	4
Amenagement des Bassins versants	7378	5
Conservation de sol	6928	6
Formation (ration alimentaire équilibrée)	6893	7
Sensibilisation et vulgarisation des techniques et pratiques agricoles	6820	8
Construction et aménagement des routes	6735	9
Programme de Reboisement et de retention d'eau	6633	10
Sensibilisation de la population sur la santé	6470	11
Renforcement des structures de base	6095	12
Limitation et controle des naissances	5780	13
Varietes adaptées et maitrise de l'eau	5293	14

6.6. Département des Nippes

Les ateliers du département des Nippes ont réuni 51 personnes dont 10 femmes et 41 hommes. Le premier groupe de participants a identifié 20 actions pour réduire la vulnérabilité des 4 secteurs ciblés par le PNA aux changements climatiques. **Des 20 actions d'adaptation proposées, on comptait 5 actions pour chacun des secteurs** (tableau 28). Dans le cas de l'Agriculture, les actions portaient, entre autres, sur le crédit agricole, l'utilisation de réchauds améliorés pour combattre le déboisement, et la promotion d'activités génératrices de revenus. Pour le secteur de la Santé, les actions touchent le renforcement des capacités techniques et infrastructurelles, la gestion des déchets et l'appui aux personnes vulnérables. En ce qui concerne le secteur des Infrastructures, les actions visaient, entre autres, la mise en place d'infrastructures résilientes, l'aménagement du territoire et l'utilisation de matériels adéquats pour la construction des routes. Dans le cas des Ressources en eau, on comptait des actions sur la protection des périmètres de captage, le reboisement, la sensibilisation et la réhabilitation des bassins versants.

Tableau 28 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département des Nippes (Premier groupe)

Agriculture
1.Amenagement du territoire (reboisement, irrigation)
2.Programme de credit agricole
3.Decentralisation et creation d'emplois
4.Promotion pour l'utilisation des rechauds pour combattre le deboisement
5.Creation et developpement des activites economiques aux agriculteurs
Santé
6.Programme d'appui aux personnes vulnérables
7.Programme de construction et d'amenagement des infrastructures sanitaires (centres hospitaliers)
8.Programme de gestion des dechets
9.Formation et renforcement des capacites du personnel de sante
10.Renforcement des services sanitaires et ajustement de salaire
Infrastructures
11.Mise en place d'infrastructures resilientes (construction de canaux de drainage, conservation de sols)
12.Mise en place de materiels adequats pour la construction des infrastructures
13.Amenagement du territoire et relocalisation des infrastructures
14.Reglementation du transport public
15.Gestion des infrastructures routieres
Ressources en eau
16.Programme de rehabilitation des BV (conservation d'eau et de sols)

17. Programme de sensibilisation pour le traitement des eaux potables et la gestion de l'eau
18. Aménagement des espaces verts
19. Protection des périmètres de captage
20. Reboisement

Le premier groupe de participants aux ateliers des Nippes a retenu 6 critères pour la comparaison des actions d'adaptation (voir tableau 29). Ces critères englobaient l'appropriation par les communautés, la génération de revenus, la facilité de mise en oeuvre, la pertinence par rapport au contexte socio-politique, la contribution à la protection de l'environnement et à la cohésion sociale. Parmi ces critères, la « contribution à la protection de l'environnement avait reçu le poids le plus élevé.

Tableau 29 Critères retenus par les acteurs du département des Nippes (Premier groupe)

Critères	Poids
Appropriation par les communautés	13
Génération de revenus	23
Facilité de mise en oeuvre	16
11 Pertinence par rapport au contexte socio-politique	11
Contribution à la protection environnementale	28
Contribution à la cohésion sociale	10

Comme indiqué au Tableau 30, parmi les actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département des Nippes, *le reboisement est la mieux classée.*

Tableau 30 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département des Nippes (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Reboisement	8387	1
Aménagement des espaces verts	8285	2
Programme de réhabilitation des BV (conservation d'eau et de sols)	8283	3
Programme de sensibilisation pour le traitement des eaux potables et la gestion de l'eau	7955	4
Mise en place d'infrastructures résilientes (construction de canaux de drainage, conservation de sols)	7793	5
Protection des périmètres de captage	7663	6
Programme de gestion des déchets	7627	7
Aménagement du territoire et relocalisation des infrastructures	7312	8
Aménagement du territoire (reboisement, irrigation)	7182	9
Décentralisation et création d'emplois	7133	10

Creation et developpement des activites economiques aux agriculteurs	6898	11
Programme de construction et d'amenagement des infrastructures sanitaires (centres hospitaliers)	6717	12
Programme de credit agricole	6670	13
Gestion des infrastructures routieres	6650	14
Mise en place de materiels adequats pour la construction des infrastructures	6550	15
Renforcement des services sanitaires et ajustement de salaire	6380	16
Reglementation du transport public	6037	17
Promotion pour l'utilisation des rechauds pour combattre le deboisement	5903	18
Formation et renforcement des capacites des personnels de sante	5680	19
Programme d'appui aux personnes vulnérables	5020	20

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département des Nippes a proposé un ensemble de 15 actions d'adaptation dont **3 pour l'Agriculture, 4 pour les Ressources en eau, 4 pour la Santé et 4 pour les Infrastructures**. Les actions d'adaptation envisagées pour le secteur agricole portaient sur la recherche pour des variétés améliorées, le reboisement et la distribution de semences améliorées. Pour le secteur des Ressources en eau, on comptait les actions en lien avec les politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire, le renforcement des infrastructures et le reboisement. En ce qui concerne le secteur de la Santé, les actions touchaient, entre autres, la santé communautaire adaptée aux risques climatiques, le renforcement des capacités techniques et infrastructurelles et la révision des salaires. Dans le cas du secteur des Infrastructures, les actions portaient sur l'aménagement des bassins versants, la vulgarisation des normes de construction parasismique, la construction d'infrastructures résilientes aux conditions climatiques défavorables et l'entretien et la protection des berges.

Tableau 31 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département des Nippes (Deuxième groupe)

Agriculture
Recherche scientifique pour l'obtention de variétés résistantes et tolérantes
Campagne de reboisement adapté et approprié
Distribution de semences adaptées à la sécheresse
Santé
Rationalisation de la rémunération et renforcement du personnel
Renforcement des structures et infrastructures de santé
Programme de santé communautaire adaptée aux risques climatiques
Création d'activités génératrices de revenus
Infrastructures
Mise en place et entretien de systèmes de drainage et protection de berges

Aménagement des bassins versants
Programme de construction parasismique et vulgarisation de code de construction
Construction d'infrastructures résistantes aux cyclones
Ressources en eau
Campagne de reboisement adapté et approprié
Renforcement des infrastructures
Programme de reboisement
Politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département des Nippes a retenu 5 critères pour comparer les actions d'adaptation proposées (voir tableau 32). Ces critères touchaient la création d'emplois, la protection de l'environnement, la contribution à la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités et la participation communautaire. Parmi ces critères, le poids le plus élevé avait été accordé à la « protection de l'environnement ».

Tableau 32 Critères retenus par les acteurs du département des Nippes (Deuxième groupe)

Critères	Poids
Création d'emplois	21
Protection de l'environnement	27
Contribution à la sécurité alimentaire	20
Renforcement des capacités	21
Participation communautaire	12

L'action d'adaptation la mieux classée par le deuxième groupe de participants aux ateliers du département des Nippes est le *« reboisement adapté et approprié »* (voir Tableau 33).

Tableau 33 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département des Nippes (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Campagne de reboisement adapté et approprié	7130	1
Aménagement des bassins versants	6745	2
Mise en place et entretien de systèmes de drainage et protection de berges	4355	3
Politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire	4315	4
Création d'activités génératrices de revenus	4195	5
Renforcement des infrastructures	3775	6
Recherche scientifique pour l'obtention de variétés résistantes et tolérantes	3580	7
Programme de santé communautaire adaptée aux risques climatiques	3570	8
Rationalisation de la rémunération et renforcement du personnel	3173	9
Distribution de semences adaptées à la sécheresse	3013	10
Programme de construction parasismique et vulgarisation de code de construction	2660	11
Renforcement des structures et infrastructures de santé	2260	12
Construction d'infrastructures résistantes aux cyclones	1985	13

6.7. Département du Sud-Est

Les ateliers dans le département du Sud-Est ont réuni 64 participants dont 20 femmes et 44 hommes. Le premier groupe de participants a proposé 31 actions d'adaptation réparties comme suit : **8 pour chacun des secteurs Agriculture, Santé et Infrastructures et 7 pour celui des Ressources en eau** (voir Tableau 34). Les actions d'adaptation pour le secteur agricole touchaient, entre autres, l'initiative de retour à la terre, l'agroforesterie, des campagnes de sensibilisation sur le reboisement, la formation des agriculteurs et le développement de cultures adaptées aux changements climatiques. Pour le secteur de la Santé, les actions d'adaptation proposées visaient, entre autres, la mise en place de structures sanitaires résilientes, l'éducation, la formation et la prévention des maladies, formation et encadrement des femmes sages dans les sections communales et le renforcement du capital humain des hôpitaux et dispensaires. En ce qui concerne le secteur des Infrastructures, les actions portaient, entre autres, sur le drainage et le traitement des bassins versants, la mise en place d'une politique adéquate d'aménagement du territoire et l'entretien des routes. Quant au secteur des Ressources en eau, les actions d'adaptation proposées comprenaient, entre autres, le captage et traitement des sources, l'éducation environnementale et l'aménagement des bassins versants.

Tableau 34 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud-Est (Premier groupe)

Agriculture
Programme de retour à la terre (disponibilité des intrants et infrastructures agricoles, canaux d'irrigation)
Amenagement du territoire (identification des zones de plantation et de construction)
Cultures résistantes et adaptées aux Changements climatiques
Traitement des ravines, construction de lacs collinaires et conservation de sols
Construction de canaux d'irrigation pour l'augmentation des surfaces irriguées
Agroforesterie
Campagne de sensibilisation sur le reboisement
Formation des agriculteurs sur les zones agro-écologiques
Santé
Education Environnementale (assainissement, hygiène, méthode nutritionnelle)
Mise en place d'un service rapproché à la population
Mise en place de structures sanitaires résilientes
Programme d'Education, de formation et prévention des maladies et assainissement
Campagne de sensibilisation pour l'usage de l'eau
Augmentation de la capacité énergétique pour diminuer la chaleur
Formation et encadrement des femmes sages dans les sections communales
Renforcement des hôpitaux et dispensaires en ressources humaines
Infrastructures
Construction et réparation des routes
Traitement des bassins versants et drainage
Cadre légal définissant l'aménagement du territoire
Accessibilité des infrastructures routières
Rehabilitation et traitement des bassins versants
Développement durable des infrastructures
Création et curage des canaux de drainage
Création de sites de décharge et des tris
Ressources en eau
Reboisement à grande échelle
Capotage et traitement des sources
Reforestation
Capotage et centre d'adduction d'eau potable
Programme d'éducation environnementale

Renforcement des agriculteurs et équipement en matériel pour le currage et l'entretien des canaux d'irrigation

Amenagement des bassins versants

6 critères ont été retenus pour la comparaison des actions d'adaptation par le premier groupe de participants aux ateliers du Sud-Est (voir tableau 35). Ces critères portaient sur la contribution à l'augmentation des capacités d'adaptation des communautés, l'augmentation du couvert végétal/forestier, l'augmentation de la production agricole, le changement de comportements, le renforcement de la gouvernance locale et la contribution à la justice sociale. Parmi ces critères, le « changement de comportements » a eu le poids le plus élevé.

Tableau 35 Critères retenus par les acteurs du département du Sud-Est (Premier groupe)

Critères	Poids
Augmentation capacités d'adaptation des communautés	16
Augmentation couvert forestier/végétal	16
Augmentation production agricole	18
Changement de comportements	26
Renforcement de la gouvernance locale	14
Contribution à la justice sociale	10

Parmi les actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département du Sud-Est, *« l'initiative de retour à la terre » est la mieux classée* (voir tableau 36).

Tableau 36 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud-Est (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de retour à la terre (disponibilité des intrants et infrastructures agricoles, canaux d'irrigation)	9345	1
Captage et centre d'adduction d'eau potable	8030	2
Cadre légal définissant l'aménagement du territoire	8010	3
Reboisement à grande échelle	7890	4
Amenagement du territoire (identification des zones de plantation et de construction)	7520	5
Renforcement des agriculteurs et équipement en matériel pour le currage et l'entretien des canaux d'irrigation	7370	6
Amenagement des bassins versants	7155	7
Traitement des bassins versants et drainage	6735	8
Rehabilitation et traitement des bassins versants	6600	9
Campagne de sensibilisation pour l'usage de l'eau	6545	10

Traitement des ravines, construction de lacs collinaires et conservation de sols	6375	11
Programme d'éducation environnementale	5935	12
Agroforesterie	5925	13
Développement durable des infrastructures	5755	14
Augmentation de la capacité énergétique pour diminuer la chaleur	5655	15
Reforestation	5605	16
Construction de canaux d'irrigation pour l'augmentation des surfaces irriguées	5560	17
Création de sites de décharge et des tris	5445	18
Capotage et traitement des sources	5445	19
Formation des agriculteurs sur les zones agro-écologiques	5345	20
Construction et réparation des routes	5195	21
Création et curage des canaux de drainage	5005	22
Campagne de sensibilisation sur le reboisement	4785	23
Programme d'Éducation, de formation et prévention des maladies et assainissement	4455	24
Éducation Environnementale (assainissement, hygiène, méthode nutritionnelle)	4435	25
Accessibilité des infrastructures routières	4250	26
Mise en place d'un service rapproché à la population	4210	27
Renforcement des hôpitaux et dispensaires en ressources humaines	3810	28
Mise en place de structures sanitaires résilientes	3650	29
Cultures résistantes et adaptées aux Changements climatiques	3525	30
Formation et encadrement des femmes sages dans les sections communales	3460	31

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du Sud-Est a envisagé un ensemble de 29 actions d'adaptation **dont 8 pour l'Agriculture, 5 pour les Ressources en eau, 8 pour les Infrastructures et 8 pour le secteur de la Santé** (voir tableau 37). Pour l'Agriculture, les actions portaient, entre autres, sur la formation continue pour les agriculteurs, les recherches sur les variétés améliorées et la sensibilisation. Pour le secteur des Ressources en eau, les actions visaient la gestion durable de l'eau, le drainage (canalisation), la désalinisation de l'eau de mer, le reboisement, l'éducation pour une meilleure gestion de l'eau et des méthodes de gestion des eaux. En ce qui concerne le secteur des Infrastructures, les actions touchaient, entre autres, la sensibilisation, le respect des normes de construction et la mise oeuvre de plan d'aménagement du territoire. Les actions d'adaptation pour le secteur de la Santé touchaient, entre autres, des campagnes de vaccination massive régulière, la sensibilisation sur l'hygiène, la construction d'hôpitaux et la formation de base en premiers soins pour tous.

Tableau 37 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Sud-Est (Deuxième groupe)

Agriculture
Reboisement
Utilisation matériel bio
sensibilisaton
plan d'urbanisation
formation continue pour les agriculteurs
Implantation système agro-sylvo-pastoral
Campagne d'éducation environnementale
Développement et amélioration des variétés tolérantes à la sécheresse
Santé
Vaccination régulière massive
Campagne sensibilisation sur l'hygiène
Amélioration accès aux services de santé
formation de base en premiers soins pout tous à partir de 12 nas
sensibilisation de la population
Construction d'hôpitaux
Reboisement urbain
aissainissement des communautés
Infrastructures
Logements sociaux
Campagne de sensibilisation
Respect normes de construction
Plan d'urbanisation
construction des routes
Promotion utilisation énergies propres
curage et canalisation des routes
Plan aménagement du territoire
Ressources en eau
Canalisation
Reboisement
Désalinsation de l'eau de mer
Traitement des eaux
Méthode de gestion des eaux

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département du sud-Est a retenu 5 critères (voir tableau 38) pour comparer les actions d'adaptation proposées pour les 4 secteurs. Parmi ces critères, ceux relatifs à la protection de l'environnement et l'augmentation de la sécurité alimentaire avaient reçu les poids les plus élevés.

Tableau 38 Critères retenus par les acteurs du département du Sud-Est (Deuxième groupe)

Critères	Poids
Création d'emplois et de richesses	16
Protection environnement/préservation biodiversité	29
Amélioration conditions de santé de la population	16
Diversification des activités génératrices de revenus	10
Contribution à sécurité alimentaire	29

Pour le deuxième groupe de participants aux ateliers du Sud-Est, *la formation continue pour les agriculteurs est l'action d'adaptation la mieux classée (voir tableau 39).*

Tableau 39 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Sud-Est (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
formation continue pour les agriculteurs	8813	1
Implantation système agro-sylvo-pastoral	8528	2
Reboisement	8117	3
sensibilisation	7815	4
Campagne sensibilisation sur l'hygiène	7797	5
Reboisement	7787	6
Promotion utilisation énergies propres	7513	7
Amélioration accès aux services de santé	7333	8
curage et canalisation des routes	7270	9
Plan d'urbanisation	7147	10
irrigation régulière massive	7130	11
construction des routes	7113	12
Développement et amélioration des variétés tolérantes à la sécheresse	6690	13
Developpement durable des infrastructures	6630	14
Méthode de gestion des eaux	6390	15
Logements sociaux	5993	16
Canalisation	5937	17
Campagne de sensibilisation	5660	18

Utilisation matériel bio	5413	19
Respect normes de construction	5323	20
Désalinsation de l'eau de mer	4943	21
Campagne d'éducation environnementale	4457	22
formation de base en premiers soins pout tous à partir de 12 ans	4340	23
Plan aménagement du territoire	4298	24
plan d'urbanisation	4188	25
Reboisement urbain	2317	26
sensibilisation de la population	1843	27
aissainissement des communautés	1610	28
Construction d'hôpitaux	923	29

6.8. Département de l'Ouest

À part les deux groupes d'ateliers généralement effectués dans les différents départements, compte tenu du mandat et de la présence relativement importante des acteurs du secteur universitaire à Port-au-Prince, il a été jugé opportun d'avoir une séance de travail exclusivement avec cette catégorie d'acteurs. Les deux groupes d'ateliers ont réuni 105 personnes dont 26 femmes et 79 hommes tandis que pour l'atelier avec le secteur universitaire on comptait 29 personnes dont 7 femmes et 22 hommes.

Le premier groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest a proposé un ensemble de 22 actions d'adaptation **dont 7 pour l'Agriculture, 6 pour la Santé, 4 pour les Infrastructures et 5 pour les Ressources en eau** (voir tableau 40). Pour l'Agriculture, les actions touchaient la vulgarisation, la recherche sur les semences améliorées et l'agroforesterie, l'aménagement du territoire, la relance économique durable, la réduction de l'extrême pauvreté, la protection de la production agricole et la modernisation des techniques de production agricole. Pour le secteur de la Santé, les actions portaient sur la restauration des écosystèmes pour la conservation de la biodiversité et du climat, la gestion des déchets, l'augmentation des infrastructures sanitaires et du personnel de santé, des assurances-santé et la construction d'infrastructures sanitaires résilientes. En ce qui concerne le secteur des Infrastructures, les actions comprenaient l'application des lois et normes de construction, l'intégration des changements climatiques dans la construction des infrastructures et l'augmentation des investissements dans les infrastructures. Pour le secteur des Ressources en eau, les actions sont en lien avec la restauration des zones de recharge, le reboisement, la désalinsation de l'eau de mer, le traitement des eaux usées et un cadre légal pour l'exploitation de la ressource.

Tableau 40 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Ouest (Premier groupe)

Agriculture
Programme de vulgarisation agricole sur les variétés de cultures résilientes
Programme de Recherche et vulgarisation des semences adaptées/ agroforesterie
Programme d'Aménagement du territoire
Programme de relance économique durable
Reduction de l'extrême pauvreté
Mesures protectionnistes visant à favoriser le développement agricole dans le pays
Modernisation des méthodes de production agricole pour une agriculture climato-intelligente
Santé
Restauration des écosystèmes pour la conservation de la biodiversité et le climat
Mise en place de centres de gestion de déchets de dimension 2
Programme de valorisation des déchets dégradables et non dégradables
Augmentation des infrastructures sanitaires et du personnel de santé
Programme d'assurance santé nationale
Construction d'infrastructures sanitaires adaptées (résilientes aux CC)
Infrastructures
Augmentation des investissements au niveau des infrastructures
Application de lois cadres sur la construction
Programme d'intégration des changements climatiques dans les infrastructures (construction routes, bâtiments publics ect)
Construction de bâtiments adaptés aux CC (eco-bâtiments)
Ressources en eau
Délimitation et restauration des zones de recharge, construction de barrage et captage
Programme de reboisement
Programme de désalinisation de l'eau de mer et de maîtrise des eaux de surface
Construction de stations d'épuration pour la gestion des eaux usées
Elaboration de lois cadres pour la réglementation des modes d'exploitation et d'utilisation des ressources en eau du pays

6 critères ont été retenus par le premier groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest (voir tableau 41). Ces critères touchaient la création d'emplois, la protection de l'environnement, la protection et l'inclusion sociales, le changement de comportements, l'alignement à la PNCC et l'innovation ainsi que la réduction de la pauvreté. La « protection de l'environnement » a eu le poids le plus élevé.

Tableau 41 Critères retenus par les acteurs du département de l'Ouest (Premier groupe)

Critères	Poids
Création d'emplois	15
Protection de l'environnement	24
Protection et inclusion sociales	18
Changement de comportement	21
Alignement à PNCC et innovation	10
Réduction de l'extreme pauvreté	13

Parmi les différentes actions d'adaptation proposées par le premier groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest, *le reboisement est la mieux classée* (voir tableau 42).

Tableau 42 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Ouest (Premier groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Programme de reboisement	4600	1
Modernisation des methodes de production agricole pour une agriculture climato-intelligente	4180	2
Programme de valorisation des dechets dégradables et non dégradables	4112	3
Mesures protectionnistes visant à favoriser le developpeemnt agricole dans le pays	4078	4
Campagne sensibilisation sur l'hygiène	3943	5
Construction de stations d'épuration pour la gestion des eaux usées	3924	6
Elaboration de lois cadres pour la reglementation des modes d'exploitation et d'utilisation des ressources en eau du pays	3910	7
Programme de Recherche et vulgarisation des semences adaptatées/ agroforesterie	3897	8
curage et canalisation des routes	3812	9
Construction d'infrastructures sanitaires adaptées (resilientes aux CC)	3803	10
Delimitation et restauration des zones de recharge, contruction de barrage et captage	3776	11
Mise en place de centres de gestion de dechets de dimension 2	3411	12
Augmentation des investissements au niveau des infrastructures	3383	13
Application de lois cadres sur la construction	3375	14
Programme d'assurance santé nationale	3334	15
Programme d'Amenagement du territoire	3288	16
Programme de desalinisation de l'eau de mer et de maitrise des eaux de surface	3187	17
Augmentation des infrastructures sanitaires et du personnel de santé	2789	18
Restauration des ecosysstemes pour la conservation de la biodiversite et le climat	2564	19
Construction de batiments adaptés aux CC (eco-batiments)	2456	20
Reduction de l'extreme pauvreté	378	21

Le deuxième groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest a proposé un ensemble de 15 actions d'adaptation **dont 3 pour l'Agriculture, 4 pour la Santé, 4 pour les Infrastructures et 4 pour les Ressources en eau** (voir tableau 43). Les actions pour l'Agriculture portaient sur le renforcement des capacités, le crédit et la subvention et la protection des espaces agricoles. Pour le secteur de la Santé, les actions touchaient sur le renforcement et l'extension de l'offre des services de santé, la sensibilisation, la formation et la recherche et l'augmentation des infrastructures sanitaires. Dans le cas du secteur des Infrastructures, il y a le redimensionnement des infrastructures de drainage, l'actualisation et la mise en oeuvre des schémas d'aménagement du territoire et prise en compte des impacts environnementaux dans les projets d'infrastructures publiques. Pour le secteur des Ressources en Eau, les actions portaient sur le renforcement des capacités de stockage, la protection et le captage des sources, l'aménagement et la gestion des bassins versants ainsi que la mise en place d'infrastructures hydrauliques pour l'eau potable.

Tableau 43 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Ouest (Deuxième groupe)

Agriculture
Renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole face au changement climatique
Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de crédit/subvention agricole
Programme de protection/préservation des espaces agricoles
Santé
Renforcement et extension de l'offre des services de santé
Campagne de sensibilisation sur l'éducation relative à la santé
Programme de formation et de recherche en santé publique dans le contexte des CC
Mise en place de structures d'accueil et d'infrastructures sanitaires
Infrastructures
Redimensionnement des infrastructures de drainage
Appui à la mise en oeuvre des différents schémas d'aménagement du territoire
Prise en compte des études d'impacts environnementaux dans l'exécution des projets d'infrastructures publiques
Mise à jour des plans d'aménagement du territoire
Ressources en eau
Renforcement des capacités de stockage d'eau
Protection et captage des sources
Aménagement et de gestion des bassins versants
Mise en place d'infrastructures hydrauliques pour l'eau potable et irrigation
Elaboration de lois cadres pour la réglementation des modes d'exploitation et d'utilisation des ressources en eau du pays

Comme indiqué au Tableau 44, le deuxième groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest a retenu 5 critères pour la comparaison des actions d'adaptation. Ces critères touchaient la création d'emplois, l'alignement aux priorités nationales, la réduction de l'extrême pauvreté, la protection des ressources naturelles et la pérennisation des activités. Parmi ces critères, l'alignement aux priorités nationales a reçu le poids le plus élevé.

Tableau 44 Critères retenus par les acteurs du département de l'Ouest (Deuxième groupe)

Critères	Poids
Création d'emplois	15
Alignement aux priorités nationales	32
Réduction de l'extrême pauvreté	16
Protection des ressources naturelles	22
Pérennisation des activités du programme	16

Le tableau 45 présente la classification des différentes actions d'adaptation proposées par le deuxième groupe de participants aux ateliers du département de l'Ouest. Il indique que l'action **la mieux classée est celle de l'aménagement et la gestion des bassins versants.**

Tableau 45 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Ouest (Deuxième groupe)

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Amenagement et gestion des bassins versants	4999	1
Protection et captage des sources	3578	2
Programme de protection/préservation des espaces agricoles	6520	3
Mise en place d'infrastructures hydrauliques pour l'eau potable et irrigation	4573	4
Campagne sensibilisation sur l'hygiène	3955	5
Redimensionnement des infrastructures de drainage	3670	6
Appui à la mise en oeuvre des différents schémas d'aménagement du territoire	4714	7
Prise en compte des études d'impacts environnementaux dans l'exécution des projets d'infrastructures publiques	6098	8
Mise à jour des plans d'aménagement du territoire	5938	9
Renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole face au changement climatique	5888	10
Mise en place de structures d'accueil et d'infrastructures sanitaires	5858	11
Renforcement et extension de l'offre des services de santé	6154	12
Campagne de sensibilisation sur l'éducation relative à la santé	6905	13
Programme de formation et de recherche en santé publique dans le contexte des CC	7765	14
Elaboration et mise en oeuvre d'une politique de crédit/subvention agricole	6290	15

Les acteurs du secteur universitaire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont proposé un total de 14 actions **dont 3 pour l'Agriculture, 3 pour la Santé, 3 pour les Infrastructures et 5 pour les Ressources en eau** (voir tableau 46). Les actions du secteur agricole touchaient la protection et la restauration des sols, les assurances et la recherche agricoles. Pour le secteur de la Santé, on y retrouve le contrôle des maladies, la gestion des matières polluantes et la recherche. En ce qui concerne les Infrastructures, les actions visaient les ouvrages résilients, la réalisation d'études scientifiques appropriées et la formation. En ce qui a trait au secteur des Ressources en Eau, les actions comprenaient le reboisement, l'éducation environnement et sur le développement durable, la gestion intégrée de l'eau et la recherche sur les ressources en eau.

Tableau 46 Actions d'adaptation proposées par les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Agriculture
Programme de Protection/restauration des sols
Programme d'assurance agricole
Programme de recherche agricole
Santé
Programme de contrôle des maladies
Programme de gestion des polluants
Programme de recherche sur la santé
Infrastructures
Ouvrages résilients
Etudes techniques scientifiques appropriées
Programme de formation des cadres et de recherche pour la mise en place d'infrastructures résilientes
Ressources en eau
Programme de Reboisement
Programme d'éducation environnementale et développement durable
Gestion intégrée des ressources en eau (gestion des BV, gestion de l'exploitation de l'eau, gestion du stockage)
Gestion de l'eau non potable
Programme de recherche sur les ressources en eau

5 critères ont été retenus par les acteurs du secteur universitaire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (voir tableau 47). Ils comprenaient l'appropriation des actions par la communauté, la facilité de mise en oeuvre, la contribution à la recherche, au développement et à l'innovation, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création et l'augmentation de revenus.

Tableau 47 Critères retenus par les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Critères	Poids
1. Appropriation des actions par la communauté	20
2. Facilité de mise en oeuvre	15
3. Contribution à la recherche/développement et innovation	26
4. Amélioration de la qualité de l'environnement	20
5.- Création et augmentation de revenus	19

Comme indiqué au Tableau 48, *la gestion intégrée des ressources en eau est l'action d'adaptation la mieux classée* par celles envisagées par les acteurs universitaires susmentionnés.

Tableau 48 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour les acteurs universitaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Gestion intégrée des ressources en eau (gestion des BV, gestion de l'exploitation de l'eau, gestion du stock)	4618	1
Programme de recherche agricole	4480	2
Programme de Reboisement	4137	3
Programme de recherche sur les ressources en eau	4109	4
Programme de Protection/restauration des sols	4014	5
Programme de formation des cadres et de recherche pour la mise en place d'infrastructures résilientes	3982	6
Programme de contrôle des maladies	3939	7
Programme d'éducation environnementale et développement durable	3923	8
Programme d'assurance agricole	3901	9
Etudes techniques scientifiques appropriées	3832	10
Programme de recherche sur la santé	3767	11
Gestion de l'eau non potable	3689	12
Ouvrages résilients	3632	13
Programme de gestion des polluants	3526	14

6.9 Département de l'Artibonite

Un total de 20 personnes dont 16 hommes et 4 femmes ont pris part aux ateliers de consultation du département de l'Artibonite. À l'issue des travaux de groupe effectués, il a été identifié un ensemble de 17 actions pour réduire la vulnérabilité des 4 secteurs ciblés par le PNA aux changements climatiques. **Parmi les 17 actions d'adaptation proposées, on comptait 3 pour l'agriculture, 4 pour la santé, 4 pour les infrastructures et 6 pour les ressources en eau** (tableau 49). Pour le secteur agricole, les actions portaient sur l'aménagement intégré des bassins versants, l'afforestation et la construction d'impluvium pour l'irrigation. En ce qui concerne le secteur de la Santé, les actions touchaient la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la production et l'utilisation de moustiquaires, l'éducation nutritionnelle et la formation de cadres. Dans le cas du secteur des Infrastructures, les actions visaient, entre autres, l'aménagement urbain, la construction d'infrastructures rurales et urbaines résilientes, la mise en place d'infrastructures résilientes et la création et l'application de lois sur la construction. Dans le cas des Ressources en eau, on y retrouvait, entre autres, des actions sur l'approvisionnement en eau et assainissement, la désalinisation, la construction de lacs collinaires, le reboisement, la sensibilisation et la gestion rationnelle de l'eau.

Tableau 49 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département de l'Artibonite

Agriculture
Aménagement intégré et collaboratif des bassins versants
Forestation
Stockage d'eau (citerne, impluviums)
Santé
Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle
Programme de production et d'utilisation de moustiquaires
Programme d'éducation nutritionnelle
Formation de cadres sanitaires
Infrastructures
Programme d'aménagement urbain
Aménagement et construction d'infrastructures rurales et urbaines résilientes
Développement de la pêche
Création et application de lois sur la construction
Ressources en eau
Eau et assainissement
Programme de désalinisation

Construction de lacs collinaires
Changement de variétés de cultures adaptées aux conditions climatique
Reboisement
Sensibilisation et gestion rationnelle de l'eau

Les acteurs ayant pris part aux consultations dans le département de l'Artibonite ont retenu 7 critères pour la comparaison des différentes actions d'adaptation envisagées (voir tableau 50). Ces critères portaient sur la création et la génération de revenus, le changement de comportement, la protection de l'environnement, la transversalité du programme d'actions, le coût de mise en oeuvre, la sécurité sociale et l'inclusion. Parmi les 7 critères susmentionnés, comme l'indique le Tableau 50, la création et génération de revenus ainsi que la protection de l'environnement étaient ceux qui avaient le plus de poids.

Tableau 50 Critères retenus par les acteurs du département de l'Artibonite

Critères	Poids
Création d'emploi et génération de revenus	22
Changement de comportement	20
Protection de l'environnement	23
Multisectoriel/Transversalité du programme	17
Coût de mise en oeuvre	3
Sécurité sociale	8
Inclusion sociale	7

Parmi les différentes actions d'adaptation proposées par les participants à l'atelier du département de l'Artibonite, *[l'eau et l'assainissement et l'aménagement intégré des bassins versants sont les mieux classées](#)* (voir tableau 51).

Tableau 51 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département de l'Artibonite

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Eau et assainissement	79	1
Modernisation des méthodes de production agricole pour une agriculture climato-intelligente	76	2
Reboisement	72	3
Sensibilisation et gestion rationnelle de l'eau	67	4
Aménagement et construction d'infrastructures rurales et urbaines résilientes	66	5
Forestation	65	6
Programme d'éducation nutritionnelle	65	7
Formation de cadres sanitaires	64	8

Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle	63	9
Programme d'aménagement urbain	62	10
Developpement de la pêche	60	11
Construction de lacs collinaires	60	12
Stockage d'eau (citerne, impluviums)	55	13
Changement de variétés de cultures adaptées aux conditions climatique	54	14
Création et application de lois sur la construction	46	15
Programme de désalinisation	45	16
Programme de production et d'utilisation de moustiquaires	35	17

6.10. Département du Centre

Les ateliers du département du Centre ont réuni 34 personnes dont 26 hommes et 8 femmes. Les discussions qui ont eu lieu lors de ces ateliers ont permis de considérer 16 actions pouvant contribuer à rehausser la résilience départementale, notamment au niveau des 4 secteurs visés par le PNA. **Parmi ces actions, on comptait 4 pour l'Agriculture, 3 pour la Santé, 5 pour les Infrastructures et 4 pour les Ressources en eau** (voir Tableau 52). Dans le secteur de l'Agriculture, les actions envisagées englobaient le développement de cultures locales résistantes à la sécheresse, la protection des sols, la recherche et le développement pour l'adaptation du secteur aux changements climatiques, la promotion et l'application de techniques culturales adaptées. Pour le secteur de la santé, on avait les campagnes de sensibilisation sur les maladies, la recherche et la vulgarisation sur la santé et la mise en place d'infrastructures sanitaires adéquates. Pour le secteur des Infrastructures, on y retrouvait, entre autres, l'élaboration de plan de développement et d'urbanisation des communes, l'assainissement et le drainage, l'application des lois et normes de construction et l'aménagement du territoire. Dans le cas du secteur des Ressources en eau, il y avait le reboisement, le captage d'eau, la protection des bassins versants et la sécurité et la gestion des nappes phréatiques.

Tableau 52 Actions d'adaptation proposées par les acteurs consultés dans le département du Centre

Agriculture
Developpement de cultures locales résistantes à la Sécheresse
Protection et traitement des sols
Recherche et développement pour l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques
Promotion et application de techniques culturales adaptées
Santé
Campagne de sensibilisation sur les maladies
Recherche et vulgarisation dans le secteur de la santé

Mise en place d'infrastructures sanitaires adéquates
Infrastructures
Construction adaptée aux impacts des changements climatiques
Plan de développement et d'urbanisation des communes
Assainissement et drainage
Application de lois et normes de construction
Amenagement du territoire
Ressources en eau
Reboisement
Programme de captage d'eau (réservoir d'eau, impluvium)
Protection de bassins versants
Sécurité et gestion des espaces hydrauliques (nappes phréatiques)

La gamme d'acteurs ayant pris part aux ateliers dans le département du Centre ont retenu 6 critères devant servir à la classification des actions d'adaptation susmentionnées (voir Tableau 53). Ces critères touchaient la contribution aux besoins réels des communautés, la génération de revenus, la contribution au respect de l'environnement, l'appropriation par la communauté, la contribution à l'inclusion sociale et la durabilité. Parmi ces critères, la contribution aux besoins réels des communautés et la contribution au respect de l'environnement avaient le plus de poids.

Tableau 53 Critères retenus par les acteurs du département du Centre

Critères	Poids
Contribution aux besoins réels des communautés	28
Génération de revenus	12
Contribution au respect de l'environnement	25
Appropriation par la communauté	11
Contribution à l'inclusion sociale	8
Durabilité	16

Parmi les 16 actions d'adaptation proposées par les acteurs qui ont participé aux ateliers du département du Centre, les 2 actions les mieux classées sont le *reboisement et la protection des bassins versants* (voir Tableau 54).

Tableau 54 Hiérarchisation des actions d'adaptation pour le département du Centre

Programme d'Actions d'Adaptation	Note finale	Rang
Reboisement	88	1
Protection de bassins versants	87	2
Programme de captage d'eau (réservoir d'eau, impluvium)	85	3
Promotion et application de techniques culturelles adaptées	82	4
Securite et gestion des espaces hydrauliques (nappes phréatiques)	80	5
Protection et traitement des sols	79	6
Developpement de cultures locales résistantes à la Sécheresse	75	7
Mise en place d'infrastructures sanitaires adequates	72	8
Construction adaptée aux impacts des changements climatiques	71	9
Application de lois et normes de construction	71	10
Campagne de sensibilisation sur les maladies	69	11
Plan de developpement et d'urbanisation des communes	67	12
Recherche et developpement pour l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques	63	13
Assainissement et drainage	62	14
Recherche et vulgarisation dans le secteur de la santé	57	15
Amenagement du territoire	53	16

6.11 Informations récapitulatives

Parmi les actions d'adaptation ayant la plus grande priorité pour chacun des départements consultés, comme indiqué au Tableau 55, **on y retrouve le reboisement. Ensuite, il y aurait des actions en lien avec l'agriculture résiliente aux changements climatiques, l'aménagement intégré des bassins versants, la gestion intégrée de l'eau et la prévention de certaines maladies.** À noter qu'aucune action relative au secteur des Infrastructures n'a été classée comme l'une des principales priorités pour les départements consultés. Néanmoins, plusieurs actions d'adaptations ont été identifiées pour ce secteur.

Tableau 55 Tableau récapitulatif des actions prioritaires par département

Département	Actions d'adaptation prioritaires
Nord	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reboisement avec accent sur l'agroforesterie ▶ Mise en place de systèmes d'irrigation dans des zones stratégiques
Nord-Est	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'un système agricole intelligent au climat ▶ Mobilisation et actions dans le secteur agricole
Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protection de l'environnement ▶ Actions d'irrigation (valorisation des cours d'eau)
Grand'Anse	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reboisement ▶ Reboisement et conservation des sols
Sud	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Système d'irrigation et reboisement des bassins versants ▶ Prévention sanitaire
Nippes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reboisement ▶ Reboisement adapté et approprié
Sud-Est	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement des capacités techniques des agriculteurs ▶ Retour à la Terre
Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reboisement / Aménagement et gestion des bassins versants ▶ Gestion intégrée des ressources en eau
Artibonite	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eau et Assainissement ▶ Aménagement intégré des bassins versants
Centre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Reboisement ▶ Protection des bassins versants

La Figure 2 présente la répartition des actions d'adaptation par secteurs. Elle indique que le secteur ayant reçu le plus de propositions d'actions d'adaptation est le secteur de l'Agriculture suivi de près par la Santé et les Infrastructures. Le secteur ayant eu le plus petit nombre d'actions d'adaptation est celui des Ressources en eau.

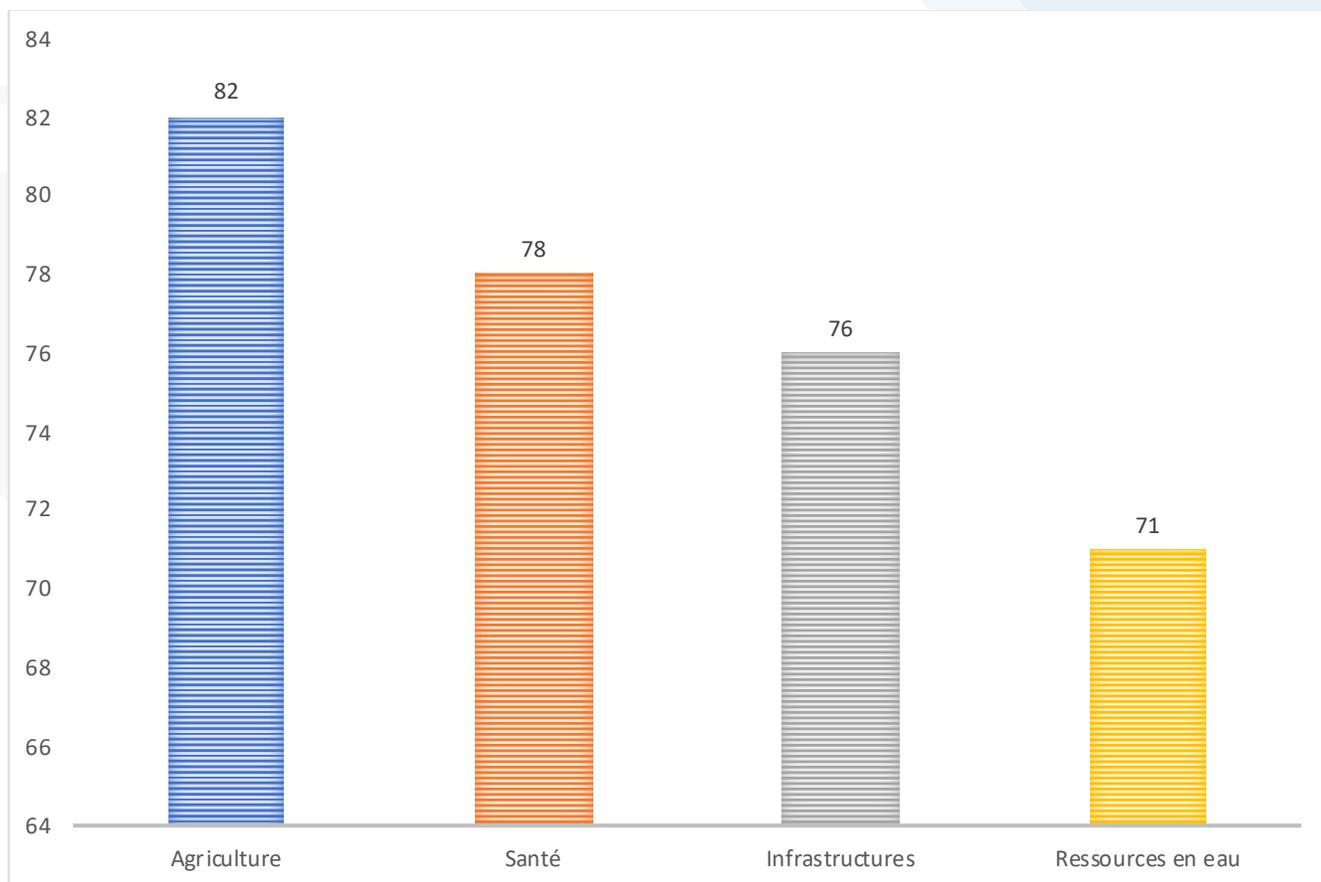


Figure 2 Répartition des actions d'adaptation par secteurs du PNA

Par ailleurs, La Figure 3 fournit le nombre d'actions d'adaptation par départements. Parmi ces derniers, le département du Sud-Est avait proposé une plus grande diversité d'actions.

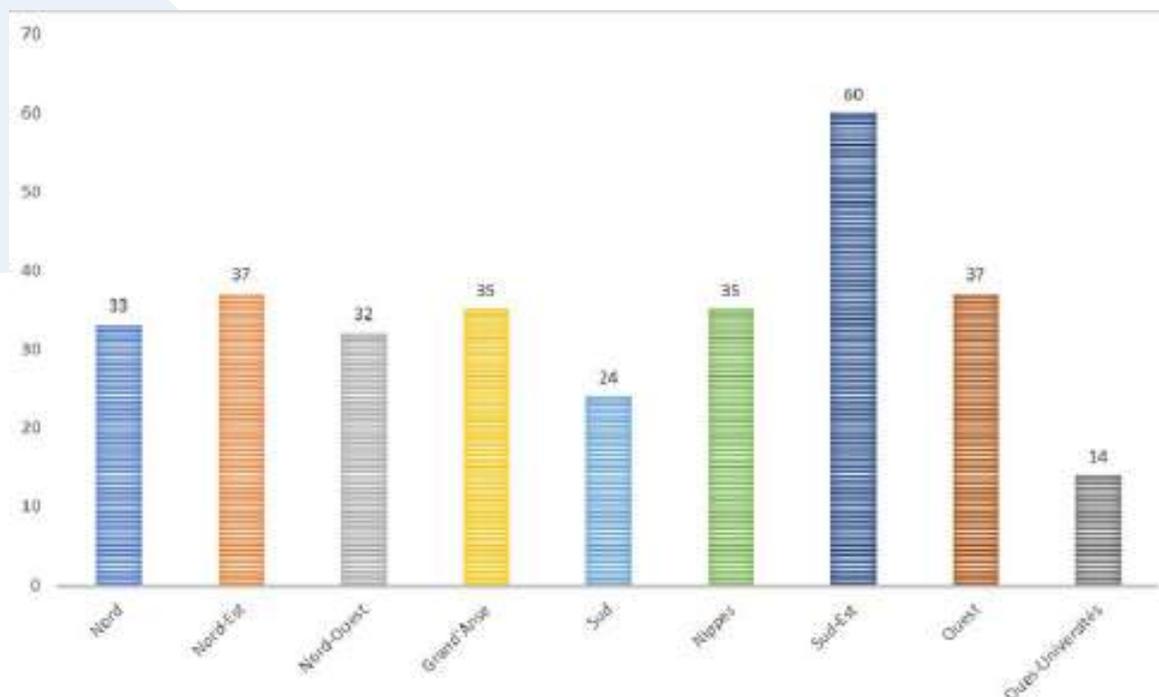


Figure 3 Nombre d'actions d'adaptation par départements

L'analyse sommaire des différents critères considérés dans la comparaison des actions d'adaptation a permis de constater que les critères varient non seulement entre les départements, mais également à l'intérieur des départements. Toutefois, certains critères étaient communs à tous ou à presque tous les départements. **Il s'agissait de la création d'emplois, la génération de revenus, la protection de l'environnement et l'augmentation de la production agricole.** À un degré moindre, on retrouvait l'appropriation par les communautés, le changement de comportements et la sécurité alimentaire.



VII. CONCLUSIONS



Primordialement, ces consultations départementales sous forme d'ateliers de travail devaient permettre non seulement d'identifier les actions d'adaptation aux changements climatiques pouvant augmenter la résilience dans les 4 secteurs ciblés par le PNA, mais aussi de les hiérarchiser. En effet, une gamme variée de critères et d'actions d'adaptation a été inventoriée par les différents acteurs consultés. Ces actions ont permis de confirmer l'interdépendance entre les secteurs et par conséquent la nécessité d'avoir une approche la plus systémique que possible dans la définition des programmes et des projets d'adaptation aux changements climatiques. Selon la démarche méthodologique suivie, les listes des actions d'adaptation envisagées renseignent non seulement sur l'importance des secteurs, mais aussi sur les facteurs de vulnérabilité qu'il faudrait adresser en vue de diminuer les conséquences négatives des changements climatiques dans un contexte d'autres facteurs de pression socioéconomiques. De plus, il a été constaté que, au niveau des différents départements, certains secteurs suscitaient plus d'actions que d'autres. Est-ce que cela indiquerait le niveau d'importance ou l'ampleur des défis d'un secteur par rapport à un autre ou juste des résultats liés aux acteurs choisis ou des informations fournies pour alimenter les discussions? Ces questions pourraient servir de pistes de recherche sur le processus d'identification des actions d'adaptation aux changements climatiques. D'autre part, les critères retenus par les acteurs des différents départements consultés pourraient également être mis à profit lors du « design » des programmes et projets à privilégier, notamment dans la sélection de leurs principales composantes ou des principaux résultats à atteindre. D'une façon générale, dans un processus de triangulation constitué notamment d'études techniques ou scientifiques sur la vulnérabilité aux changements climatiques, de dires d'experts, les informations collectées lors des différents ateliers pourraient être utiles à plusieurs égards, particulièrement dans la considération de certaines circonstances aux échelles départementales et communales. Par ailleurs, les difficultés socio-économiques et politiques auxquelles fait face le pays n'ont pas permis de réaliser des consultations dans les îles satellites (La Gonâve, Les Cayemites, L'île-à-Vache et la Tortue). Ainsi, l'extrapolation des informations obtenues pour la prise de décisions à l'échelle de ces dernières doit être effectuée avec prudence et nuance. Pour finir, un fait important à signaler est l'absence d'actions d'adaptation en lien avec les activités d'élevage et de pêche pour le secteur agricole de façon particulière et celles en lien avec l'économie bleue plus généralement. Par rapport à cette dernière et à la pêche, les acteurs des îles adjacentes pourraient éventuellement fournir quelques actions d'adaptation appropriées à leurs spécificités. Dans cette perspective, la consultation des acteurs des îles satellites est grandement conseillée.

ANNEXES

Annexe 1 Agenda des ateliers

Jour 1 (1 journée)

Heure	Activités	Acteurs responsables
8h30-8h45	Accueil des participants	Ministères
8h45-9h00	Propos d'ouverture	Ministères
9h00-9h20	Les grandes lignes de la PNCC	DCC
9h20-9h30	Le processus PNA	DCC/PNUD
9h30-10h00	Rappel sur les notions de vulnérabilité aux CC et risques climatiques	Consultant
10h00-10h30	Profil général de vulnérabilité aux CC et de risques climatiques pour les secteurs ciblés par le PNA	Consultant
10h30-10h45	Pause-café	
10h45-11h45	Travail en groupe sur la vulnérabilité du département (secteurs clés) aux CC et risques climatiques	Consultant, cadres MDE/MPCE, participants
11h45-12h00	Présentation des rapports des travaux en groupes	Participants
12h00-12h30	Discussions en plénière sur Vision pays et Objectifs pour le PNA	Tous les acteurs
12h30-12h45	Pause-déjeuner/Photo de groupe	
12h45-13h30	Présentation des grandes lignes du processus d'Analyse multicritères (AMC)	Consultant
13h30-14h00	Exercice en plénière sur l'AMC	Consultant
14h00-14h30	Travail en groupe pour le choix des programmes d'actions	Consultant, cadres MDE/MPCE, participants
14h40-15h00	Travail en groupe sur le choix des critères pour l'AMC	Consultant, cadres MDE/MPCE, participants
15h00-15h45	Présentation des rapports des travaux en groupes et discussions en plénière	Participants
15h45-16h00	Synthèse de la journée	Consultant

Jour 2 (demi-journée)

Heure	Activités	Acteurs responsables
9h00-9h45	Rappel sur les processus PNA et l'AMC	Consultant
9h45-10h00	Questions/Réponses sur le processus PNA	Tous les acteurs
10h00-10h15	Pause-café	
10h15-11h15	Travaux en groupe pour la priorisation des Programmes d'actions (PA)	Participants
11h15-11h45	Présentation et discussions des résultats du processus de priorisation des PA	Participants
11h45-12h00	Synthèse des discussions et clôture	Consultant, Ministères
12h00-12h45	Pause-déjeuner	



**Politique nationale de
lutte conte les
changements climatiques
(PNCC)**

Octobre 2020

Raoul VITAL.





Ministère de l'Environnement



Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC)

Plan de présentation

1. PNCC en quelques chiffres
2. La vision
3. Les principes directeurs
4. Les objectifs poursuivis
5. Les grands piliers
6. La mise en œuvre

« La politique nationale de lutte contre le changement climatique (PNCC) d'Haïti s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique et du Protocole de Kyoto auxquels Haïti a adhéré respectivement en 1996 et en 2005 et tient compte des différentes politiques existantes. ».



PNCC en quelques chiffres



1 Vision

Alignement sur la vision et choix stratégiques de développement énoncés dans le PSDH



7 principes directeurs

Guide la mise en œuvre des politiques publiques en matière de CC



7 objectifs spécifiques

Indiquent les chantiers



4 grands piliers

Les bases de la mise en œuvre de la PNCC



La vision

Alignement sur la vision et choix stratégiques de développement énoncés dans le PSDH



Mettre Haïti sur la voie d'une **croissance verte** par l'existence de secteurs socio-économiques clés moins sensibles aux changements climatiques, dotés d'une grande capacité de réponses aux conditions climatiques défavorables et tournés vers l'adoption de **technologies sobres en carbone**, notamment les énergies renouvelables, qui ne compromettent nullement leur compétitivité, mais qui favorisent plutôt la création de richesses, de nouveaux emplois et métiers, d'ici 2030.



Les principes directeurs

Guide la mise en œuvre des politiques publiques en matière de Changement climatique



La décentralisation

Implication des collectivités territoriales et les organismes techniques déconcentrées de l'État dans la lutte contre les changements climatiques



La participation et la concertation

Pour favoriser la prise en compte des préoccupations des différentes couches de la société (femmes, jeunes et personnes à mobilité réduite) et une plus grande appropriation des solutions considérées.



Les principes directeurs

Guide la mise en œuvre des politiques publiques en matière de Changement climatique



La transparence, l'imputabilité et la redevabilité

Les processus de mise en œuvre et de rapportage des programmes et projets doivent être clairement établis et vulgarisés au niveau national.



L'équité

Respect du droit de tous les groupes sociaux, territoires et régions à bénéficier des ressources nationales sans discrimination



Les principes directeurs

Guide la mise en œuvre des politiques publiques en matière de Changement climatique



La responsabilité commune mais différenciée

Améliorer la participation du pays aux efforts régionaux et internationaux ainsi que son accès à la technologie, au renforcement des capacités et au financement du climat.



La précaution

Les incertitudes relatives à l'ampleur du phénomène des changements climatiques et ses incidences ne devraient pas constituer un prétexte à l'inaction.



Les principes directeurs

Guide la mise en œuvre des politiques publiques en matière de Changement climatique



La transversalité et l'approche holistique

Pour considérer les liens qui existent entre les différents systèmes socio-écologiques du pays et compte tenu de la nature transversale des changements climatiques.

Quels sont les chantiers de la PNCC?



Les objectifs spécifiques



Réduire considérablement les dommages liés aux risques climatiques dans les différents secteurs stratégiques du pays



Diminuer ou éviter, d'au moins 5% par rapport à un scénario tendanciel, les émissions de GES (énergie et de l'agriculture, foresterie et affectation des terres (AFAT))



Améliorer les capacités des acteurs publics et privés dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques



Objectif principal

Contribuer à l'amélioration du bien-être des Haïtiens par un processus de développement socio-économique inclusif, climato-intelligent et axé sur la promotion et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables disponibles dans le pays.

Objectif principal

Contribuer à l'amélioration du bien-être des Haïtiens par un processus de développement socio-économique inclusif, climato-intelligent et axé sur la promotion et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables disponibles dans le pays.

Les objectifs spécifiques

- 

Faciliter une meilleure intégration des questions liées aux changements climatiques dans les processus de planification, de budgétisation et de mise en œuvre
- 

Créer des conditions propices à la production de richesses et à la diversification des activités économiques
- 

Faciliter la mobilisation de ressources financières pour faire face aux changements climatiques et favoriser une meilleure coordination interinstitutionnelle



Les piliers

Les bases de la mise en œuvre de la PNCC



Le renforcement institutionnel

Mise en place de structures qui permettront de mieux adresser les multiples défis posés par les changements climatiques



L'amélioration de la gouvernance

Actualisation de l'arsenal juridico-légal. Clarification des mandats des institutions. Collaboration interinstitutionnelle. Canaux de communication





Un financement climatique endogène

Identifier les mécanismes et sources nationaux de financement pour dégager les fonds nécessaires à la lutte contre CC.



L'efficacité dans les actions de lutte contre les CC

Optimiser l'utilisation de fonds disponibles par la mise en œuvre d'initiatives cohérentes, pertinentes et complémentaires.



La mise en œuvre et suivi

Pour assurer une plus grande efficacité des interventions en matière de lutte contre les changements climatiques

Cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNCC

- Redynamisation du Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC)
- Renforcement de la Direction changement Climatique
- Implication d'autres entités techniques et de la société civile

Estimation des coûts à court et à moyen termes pour la mise en œuvre

- Première évaluation de la mise en œuvre en 2022 et ensuite tous les quatre ans.
- A définir dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'action de mise en œuvre de la PNCC.

Élaboration de la Stratégie et du Plan d'action de mise en œuvre de la PNCC



Merci de votre attention

Raoul VITAL ▲

+509 3817 6271 📞

raoulvital2@gmail.com ✉



Atelier de Consultation Nationale des Parties Prenantes
pour l'Élaboration du PNA d'Haïti

Le PROCESSUS PNA

Présenté par: Vovener de Verlands EDMOND, Consultant



Plan

- ❖ Principes de base du processus PNA (Définition et objectifs)
- ❖ Evolution du processus PNA (Historique)
- ❖ Etapes du processus PNA
- ❖ Efficacité du Processus PNA
- ❖ Conclusion

Processus PNA-Définition

- PNA: Plan national d'adaptation
 - Processus PNA: Démarche d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.
 - Le processus de PNA ne se termine pas avec un document.
 - l'évaluation régulière des risques climatiques,
 - l'implication des parties prenantes,
 - le renforcement des capacités,
 - l'identification de sources de financement pour la mise en œuvre,
 - le suivi et la notification des progrès réalisés et
 - le réexamen des priorités d'adaptation déclarées.
-

Processus PNA- Définition

- Le processus de PNA est un processus stratégique, mené par les gouvernements nationaux, permettant aux pays d'identifier et de répondre à leurs priorités à moyen et à long terme pour s'adapter aux changements climatiques.
- Cycle continu de planification, de mise en œuvre et de suivi et évaluation (S & E) qui est ajusté au fil du temps en fonction des informations reçues en retour et des leçons tirées.
- Le processus PNA met en place des systèmes et capacités nécessaires pour que l'adaptation fasse partie intégrante de la planification du développement, de la prise de décision et de la budgétisation d'un pays.

Processus PNA- Objectifs

- Réduire la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience;
- Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques, de manière cohérente, dans les politiques, programmes et activités nouveaux et existants, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs pertinents et à différents niveaux, selon qu'il convient (décision 5/CP17, paragraphe1)

Historique du Processus PNA



Source: Réseau mondial Adaptation.
<http://nappglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2020/07/napp-fr-2020-Processus-PNA-Questions-Fréquentes.pdf>

Étapes du Processus PNA

Trois grandes étapes :

- La planification,
- La mise en œuvre
- Suivi & Evaluation



<http://naptglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2020/07/napan-fr-2020-Processus-PNA-Questions-Fréquentes.pdf>

Étapes du Processus PNA- Directives du GEPMA

ÉLÉMENT A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

1. Lancement du processus PNA
2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement habilitant pour le processus PNA
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

ÉLÉMENT B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
3. Examen et évaluation des options d'adaptation
4. Élaboration et diffusion des plans nationaux d'adaptation
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

https://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/national_adaptation_plans/application/pdf/nas2techguidelines_french_low_res.pdf

Étapes du Processus PNA- Directives du GEPMA

ÉLÉMENT C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

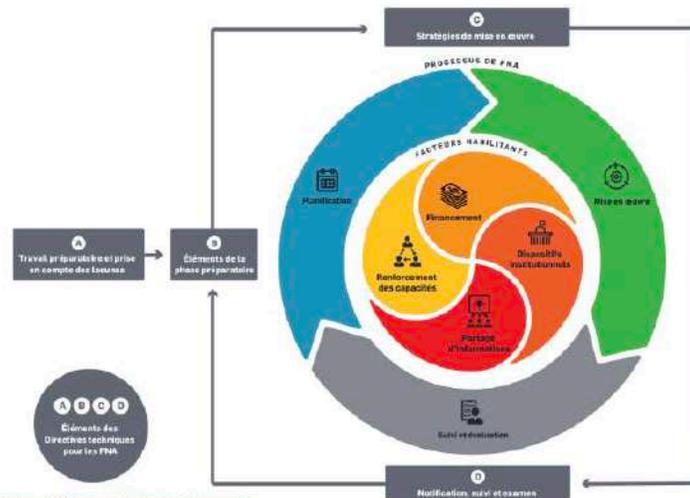
1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

ÉLÉMENT D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

1. Suivi du processus PNA
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

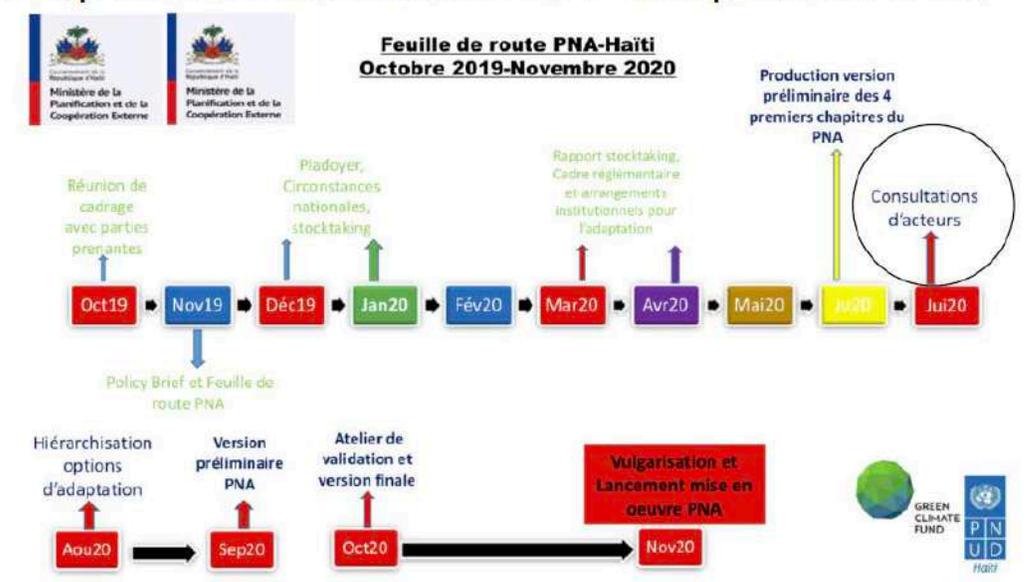
https://unfccc.int/2012/adaptation/annex/2012/annex_iii/2012/annex_iii_national_adaptation_plans/application/2012/2012/annex_iii_national_adaptation_plans.html

Étapes du Processus PNA- Cycle continu



<http://unep.org/network.org/arc-content/11/1/2010/07/maspe-fr-2010-Processus-PNA-Questions-Frequentes.pdf>

Étapes du Processus PNA- Responsabilités



Processus PNA- Conditions d'efficacité

- Piloté par les pays
- Réactif en matière de genre
- Participatif et pleinement transparent
- Inclusif vis-à-vis des groupes, communautés et écosystèmes vulnérables
- Guidé par les meilleures données scientifiques disponibles et, le cas échéant, par les connaissances traditionnelles et autochtones.
- Permanent et itératif
- Multisectoriel
- Coordonné et évitant les doublons

Conclusion

- Améliorer les pratiques et les résultats en matière de développement.
- Aider les pays à mieux accéder et utiliser les financements en faveur de l'adaptation.
- Aider les pays à mettre en œuvre l'Accord de Paris.
- Susciter des progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Plan national d'adaptation (PNA): consultations d'acteurs

Ateliers départementaux

Octobre-Novembre 2020

Kénel DÉLUSCA, Ph.D.

Consultant

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Les notions sont considérées dans le contexte de changements climatiques
- Les changements climatiques: Changements sur du long terme dans le système climatique global attribuables aux activités humaines

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Dérivé du latin « vulnerare », se faire mal , se blesser, subir des pertes
- Le concept « Vulnérabilité » est utilisé différemment dans plusieurs disciplines
- ***Vulnérabilité: susceptibilité à subir des pertes, à enregistrer des impacts négatifs***
- De façon générale, les recherches sur la vulnérabilité visent à identifier et comprendre les **facteurs** qui mettent les systèmes humains à risque et qui réduisent leur capacité de réponse

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- La vulnérabilité est généralement analysée par rapport à une menace déterminée
- **Peut évoluer dans le temps et dans l'espace**
- Dans le contexte des changements climatiques, le concept de vulnérabilité cherche à identifier: **Où, comment et pourquoi les systèmes humains sont affectés par les changements du climat?**

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Vulnérabilité d'un système humain aux changements climatiques est fonction de son **Exposition, sa Sensibilité et sa Capacité Adaptive**
- **Exposition**: présence dans un contexte susceptible de subir des dommages
- **Sensibilité**: Fragilité d'un système aux changements climatiques
- **Capacité adaptative**: Capacité d'ajustements afin de se prémunir contre les risques de dégâts, de tirer parti des opportunités ou de réagir contre les conséquences

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Le concept « vulnérabilité » est utilisé dans les accords multilatéraux sur les changements climatiques
- Dans le cadre de la CCNUCC, il est utilisé pour adresser les questions relatives aux engagements différenciés des pays Parties, notamment en ce qui a trait à l'allocation de ressources financières et aux processus de renforcement des capacités et de transfert de technologies

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Les évaluations de vulnérabilité d'un système humain aux changements climatiques ont lieu dans plusieurs contextes décisionnels:
 - ✓ *Identifier opportunités/options d'adaptation;*
 - ✓ *Évaluer les besoins de financement;*
 - ✓ Contribuer à la compréhension scientifique

Vulnérabilité et Risques: Définitions

- Risque: Éventualité/probabilité qu'un phénomène déterminé ait des conséquences sur un système humain donné
- Risque = fct (menace, vulnérabilité)

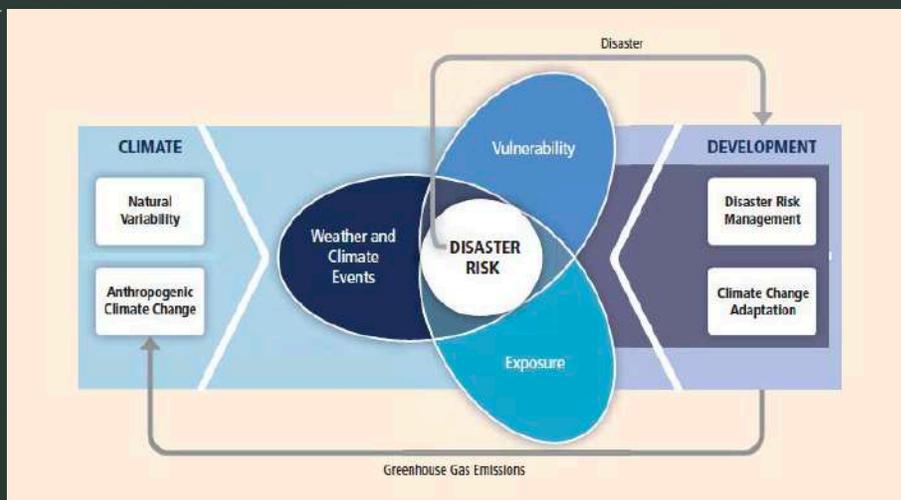
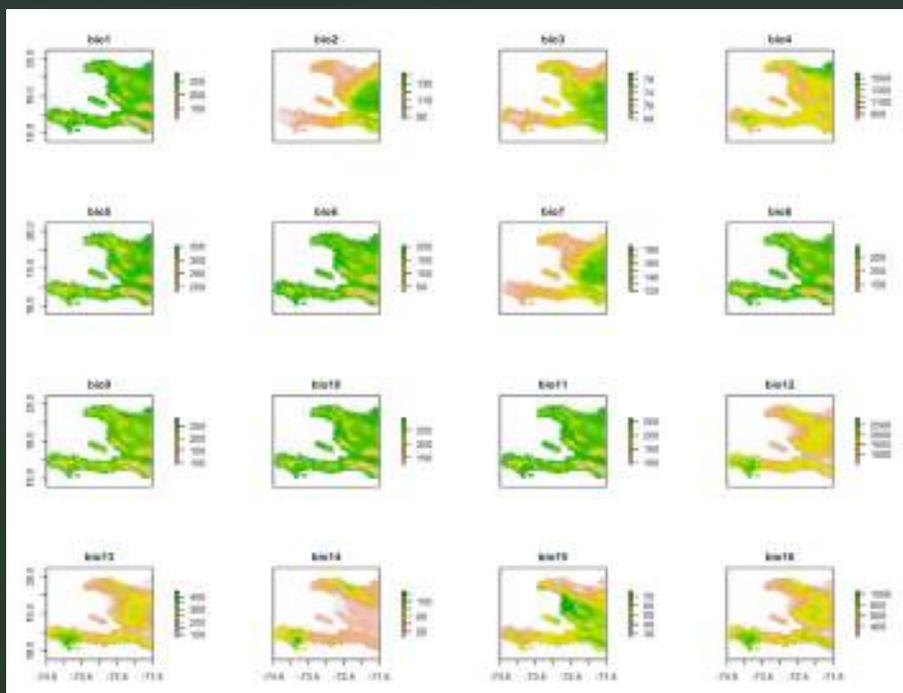


Figure 1-1 | The key concepts and scope of this report. The figure indicates schematically key concepts involved in disaster risk management and climate change adaptation, and the interaction of these with sustainable development.

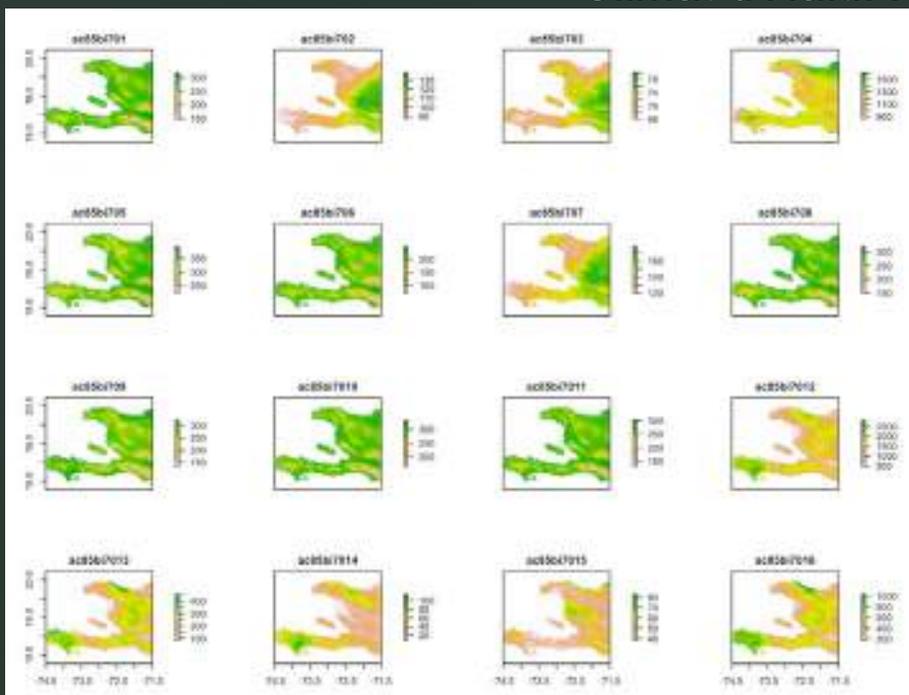
Adaptation

- Ajustements effectués pour réduire les impacts négatifs des changements climatiques ou pour en exploiter les opportunités

Climat d'Haïti: Actuel



Climat d'Haïti: Futur



Projections de changements de température

Centré sur Moyenne calculée sur	Tmoy											
	2025 2016 - 2035			2035 2026 - 2045			2055 2046 - 2065			Fin du siècle 2081-2100		
	min	moy	max	min	moy	max	min	moy	max	min	moy	max
rcp26	0.39	0.66	1.17	0.39	0.80	1.42	0.47	0.92	1.70	0.09	0.87	1.79
rcp45	0.43	0.68	1.02	0.59	0.90	1.28	0.81	1.29	1.87	0.87	1.65	2.52
rcp60	0.40	0.65	1.13	0.52	0.81	1.30	0.88	1.19	1.78	1.18	1.98	3.04
rcp85	0.52	0.78	1.18	0.78	1.11	1.60	1.34	1.86	2.57	2.37	3.32	5.00
Amplitude de la moyenne:	0.66 - 0.78			0.80 - 1.11			0.92 - 1.86			0.87 - 3.32		

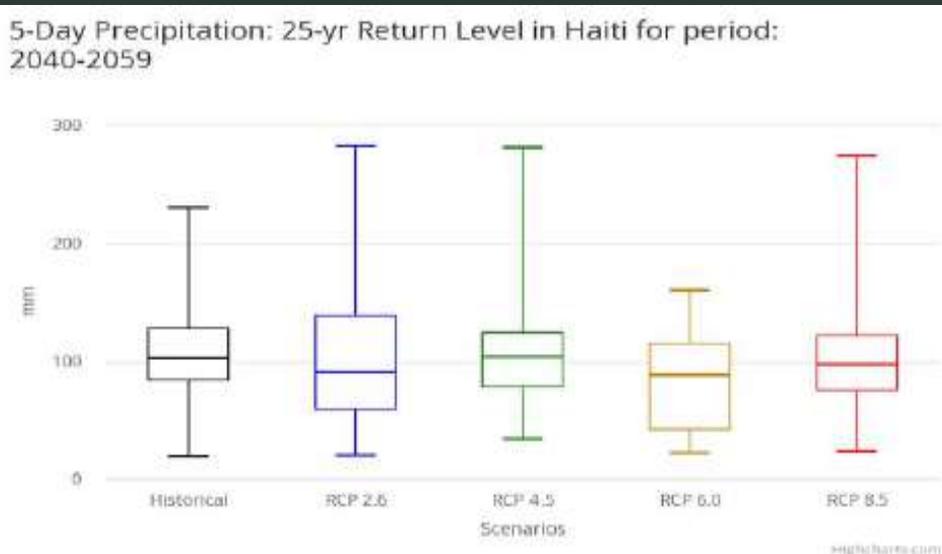
Projections de changement de précipitations

Centré sur Moyenne calculée sur	Précipitations annuelles											
	2025 2016-2035			2035 2026-2045			2055 2046-2065			Fin du siècle 2081-2100		
	min	moy	max	min	moy	max	min	moy	Max	min	moy	max
rcp26	-19,2	-3,13	12,4	-19,5	-2,43	13,4	-34,4	-2,49	30,2	-41,2	-1,26	18,6
rcp45	-25,4	-3,89	13,2	-21,3	-5,30	9,23	-55,8	-13,3	27,8	-47,4	-9,23	19,9
rcp60	-22,5	-3,01	17,1	-19,0	-3,46	13,2	-34,0	-8,89	17,4	-52,4	-12,2	20,8
rcp85	-27,3	-4,62	17,4	-20,2	-5,91	16,0	-85,4	-16,8	19,2	-73,1	-19,9	26,8
Amplitude de la moyenne :	-3,01 à -4,62			-2,43 à -5,91			-2,49 à -16,8			-1,26 à -19,9		

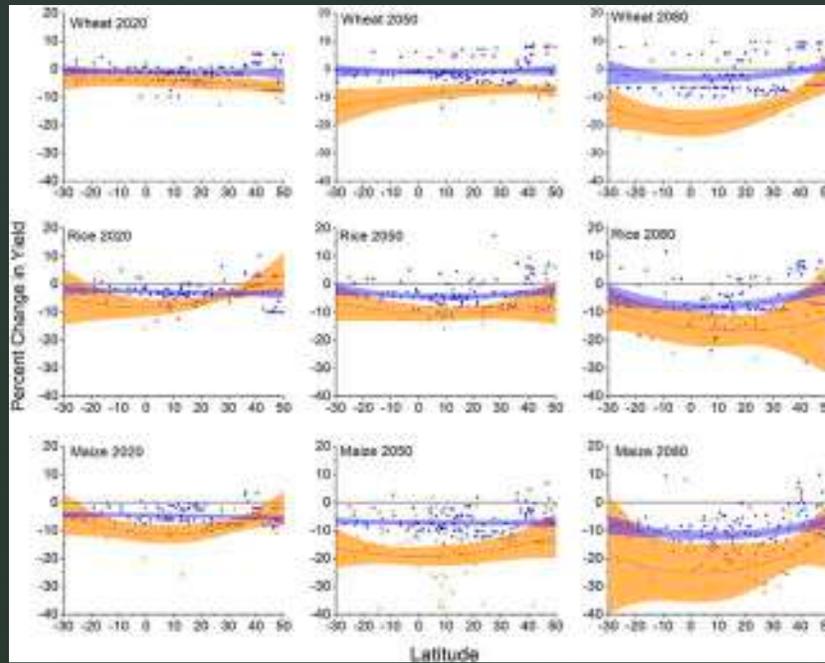
Hausse du niveau moyen de la mer

Variable	Scénario	Moyenne	Fourchette probable	Moyenne	Fourchette probable
Élévation moyenne du	RCP2.6	0,24	0,17 – 0,32	0,40	0,26 – 0,55
	RCP4.5	0,26	0,19 – 0,33	0,47	0,32 – 0,63
niveau de la mer mondial (m)	RCP6.0	0,25	0,18 – 0,32	0,48	0,33 – 0,63
	RCP8.5	0,30	0,22 – 0,38	0,63	0,45 – 0,82

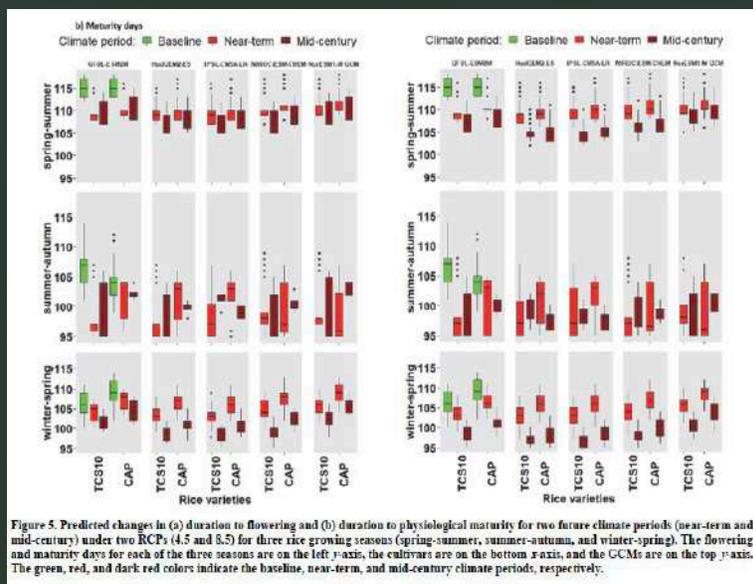
Extrêmes climatiques



Profil de vulnérabilité: Agriculture



Impacts des changements climatiques sur la croissance du riz en Haïti (Nicolas et al., 2020)



Profil de vulnérabilité: Agriculture

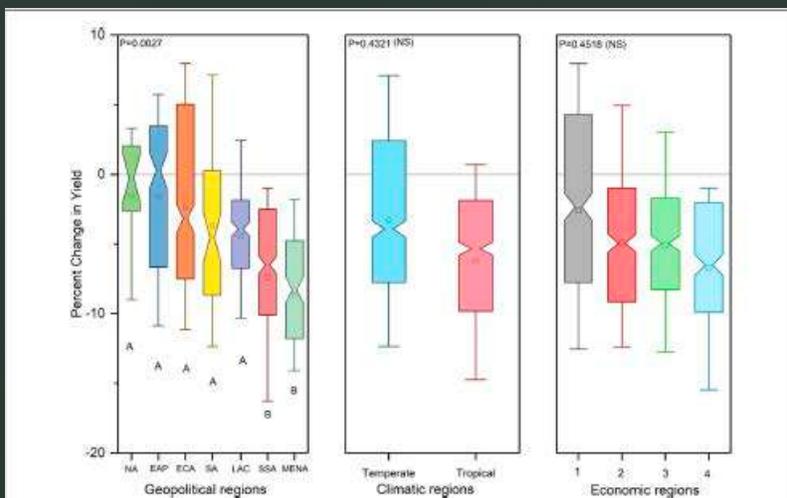
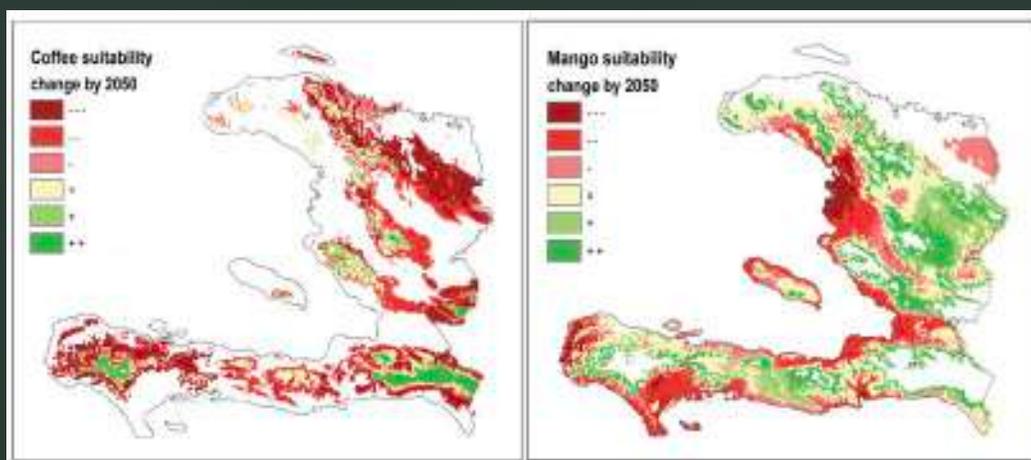


Figure 3. Average impacts of climate change with adaptation for different geopolitical, economic and climatic groups. The results are average of all crops and timeslices. Panel 1: NA- North America, EAP- East Asia & Pacific, ECA- Europe & Central Asia, SA- South Asia, LAC- Latin America & Caribbean, SSA- Sub-Saharan Africa and MENA- Middle East & North Africa. P values shows significance level based on Kruskal-Wallis Test. Post-hoc Dunn's test shows Sub-Saharan Africa and Middle East and North Africa to be significantly different from other regional groups as denoted by letters. Panel 2 shows average impacts after adaptation for temperate and tropical countries. Panel 3 shows different country income groups (1 = high income, 2 = upper middle income, 3 = lower middle income, 4 = low income).

Profil de vulnérabilité: Agriculture



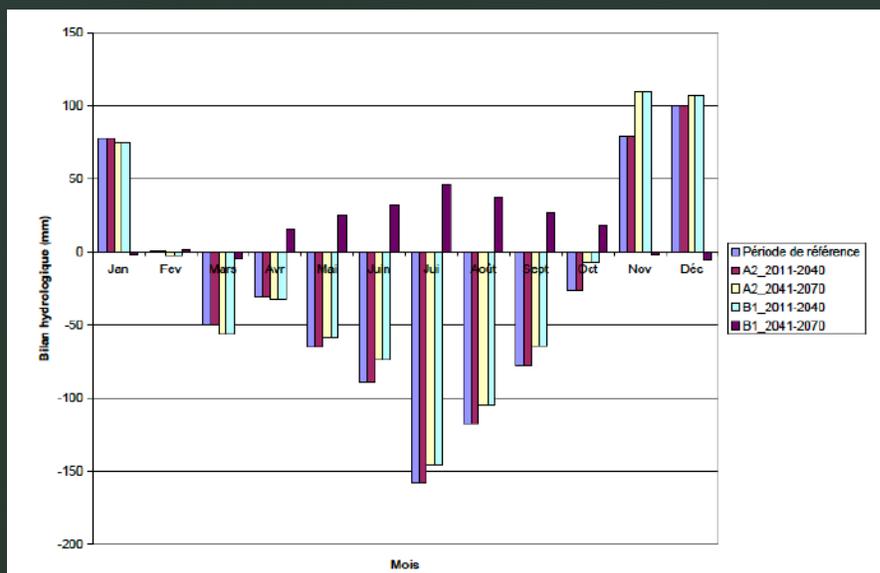
Profil de vulnérabilité: Agriculture



Profil de vulnérabilité d'Haïti: Infrastructures

- Destruction des routes, ponts
- Destruction d'infrastructures portuaires et aéroportuaires
- Destruction des infrastructures sanitaires
- Destruction des infrastructures hydroélectriques

Profil de vulnérabilité d'Haïti: Ressources en eau



Profil de vulnérabilité d'Haïti: Santé

- Augmentation du nombre de maladies et de décès due aux vagues de chaleur (augmentation des jours et nuits chauds, augmentation en intensité et fréquence des vagues de chaleur)
- Augmentation des risques de maladies à transmission vectorielle (températures et humidité de l'air plus élevées, précipitations plus variables)
- Augmentation des risques de maladies à transmission aquatique et alimentaire (températures et humidité de l'air plus élevées, précipitations plus variables, hausse niveau marin...)

VISION ET OBJECTIFS

- ***Un pays de plus en plus résilient aux changements climatiques où l'adaptation, prise dans ses multiples dimensions, est au cœur des processus de développement national et les capacités adaptatives constamment renforcées dans les différents secteurs socio-économiques***

Objectifs du PNA

- Réduire les incidences négatives des changements climatiques sur les secteurs ciblés par le PNA à des seuils acceptables;
- Augmenter les capacités de réponse des différentes catégories des acteurs des secteurs ciblés par le PNA , notamment leur capital humain, technologique et économique;
- Intégrer systématiquement l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques publiques et les processus de planification du développement national;

Exemples de vision

- Long term vision statement —A resilient nation that continuously adapts to climate change by reducing their vulnerability through comprehensive adaptation strategies (Grenade)
- À l'horizon 2030, le développement socioéconomique du Togo est durablement assuré et la résilience des populations vulnérables renforcée, grâce à la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques (Togo).
- Saint Lucia and her people, their livelihoods, social systems and environment are resilient to the risks and impacts of climate change through continuous, coordinated and effective adaptation efforts (Sainte Lucie).

GROUPES DE TRAVAIL : IDENTIFICATION OPTIONS D'ADAPTATION

- Mêmes groupes de travail
- Objectif GT: IDENTIFIER PROGRAMMES D' ACTIONS POUR RÉDUIRE VULNÉRABILITÉ DES 4 SECTEURS CLÉS DU PNA
- ÉTAPE 1: POUR CHAQUE SECTEUR, IDENTIFIER LES FACTEURS EXPLIQUANT LES VULNÉRABILITÉS ACTUELLES ET FUTURES
- ÉTAPE2: LISTER 2 PROGRAMMES D' ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS
- IDENTIFIER 2 PRINCIPAUX RÉSULTATS PAR PROGRAMMES D' ACTIONS

ANALYSE MULTI-CRITÈRE

- LISTE DES PROGRAMMES D' ACTIONS DÉJÀ ÉLABORÉE
- CHOIX DES CRITÈRES À CONSIDÉRER POUR COMPARER LES PROGRAMMES (PLÉNIÈRE)
- PONDÉRATION DES CRITÈRES (GROUPE)
- NOTATION DES PROGRAMMES (GROUPE)
- CLASSIFICATION DES PROGRAMMES D' ACTIONS (GROUPE)

POURQUOI LES CRITÈRES

- QU'EST-CE QUI REND UN PROGRAMME PLUS APPROPRIÉ QU'UN AUTRE
- QU'EST-CE QUI REND SA MISE EN ŒUVRE PLUS ÉVIDENT/RÉALISTE SON APPLICATION PLUS INTÉRESSANTE
 - IDENTIFIER DES CRITÈRES BIEN DÉFINIS
 - LE CHOIX FINAL DES CRITÈRES DÉPENDRA DU CONTEXTE DU PAYS ET DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ADAPTATION)

Annexe 4 Quelques photos



Atelier Nord-Ouest



Ateliers Nord (Cap-Haïtien)



Ateliers Grand'Anse (Jérémie)



Ateliers Sud-Est (Jacmel)



Ateliers Ouest, acteurs universitaires (Port-au-Prince)



Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète. Pour en savoir plus, rendez-vous sur undp.org ou suivez-nous sur le compte @UNDP.

